

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1963 B 00008

Numéro SIREN : 630 800 084

Nom ou dénomination : SAFRAN POWER UNITS

Ce dépôt a été enregistré le 12/01/2024 sous le numéro de dépôt B2024/001211

## BILAN AU 31 DECEMBRE 2022

<b>ACTIF</b>						<i>Données en EURO</i>					
	<b>31 DECEMBRE 2022</b>				<b>Exercice 2021</b>						
	Montants bruts	Amortissements provisions	Montants nets	Totaux partiels	Montants nets						
<b>Immobilisations incorporelles</b>				<b>3 059 104</b>	<b>3 031 068</b>						
Frais d'établissement											
Frais de recherche et développement											
Concessions, brevets, licences, marques procédés, droits et valeurs similaires	575 217	-424 499	150 718		156 425						
Fonds commercial	2 831 244	-22 867	2 808 377		2 808 377						
Autres	5 736 560	-5 636 678	99 883		66 140						
Immobilisations incorporelles en cours	126		126		126						
Avances et acomptes											
<b>Immobilisations corporelles</b>				<b>27 406 797</b>	<b>26 833 968</b>						
Terrains	1 686 713	-862 355	824 358		832 642						
Constructions	26 670 171	-16 836 511	9 833 660		9 670 534						
Installations techniques, matériel et outillage industriels	51 284 737	-37 302 180	13 982 557		11 412 543						
Autres	1 888 886	-1 089 824	799 062		394 233						
Immobilisations corporelles en cours	1 937 092		1 937 092		3 474 015						
Avances et acomptes	30 068		30 068		1 050 000						
<b>Immobilisations financières</b>				<b>44 880</b>	<b>44 880</b>						
Participations											
Autres titres immobilisés	40 158		40 158		40 158						
Prêts											
Autres	4 722		4 722		4 722						
<b>Total actif immobilisé</b>	<b>92 685 695</b>	<b>-62 174 914</b>	<b>30 510 781</b>	<b>30 510 781</b>	<b>29 909 916</b>						
<b>Stocks et en cours</b>				<b>42 898 593</b>	<b>35 143 069</b>						
Matières premières et autres approvisionnements	7 252 165	-4 052 417	3 199 747		4 049 074						
En cours de production (biens et services)	19 472 321		19 472 321		14 394 678						
Produits intermédiaires et finis	21 817 931	-1 591 407	20 226 524		16 699 317						
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>	<b>254 148</b>		<b>254 148</b>	<b>254 148</b>	<b>122 510</b>						
<b>Créances d'exploitation</b>				<b>72 997 719</b>	<b>62 086 919</b>						
Créances clients et comptes rattachés	66 619 785		66 619 785		57 870 319						
Autres	6 377 934		6 377 934		4 216 600						
<b>Créances diverses</b>	<b>4 080 931</b>		<b>4 080 931</b>	<b>4 080 931</b>	<b>8 381 325</b>						
<b>Valeurs mobilières de placement</b>											
Disponibilités											
Charges constatées d'avance	95 104		95 104	95 104	100 703						
<b>Total actif circulant</b>	<b>125 970 319</b>	<b>-5 643 824</b>	<b>120 326 494</b>	<b>120 326 494</b>	<b>105 834 526</b>						
Charges à répartir sur plusieurs exercices											
Primes de remboursement des obligations											
Ecarts de conversion actif											
<b>Total général</b>	<b>218 656 013</b>	<b>-67 818 738</b>	<b>150 837 275</b>	<b>150 837 275</b>	<b>135 744 442</b>						

# BILAN AU 31 DECEMBRE 2022

<b>PASSIF</b>			
<i>Données en EURO</i>			
	<b>31 DECEMBRE 2022</b>		<b>Exercice 2021</b>
	Montants	Totaux partiels	Montants
<b>Capitaux propres</b>		<b>38 522 390</b>	<b>38 438 423</b>
Capital	3 379 200		3 379 200
Primes d'émission, de fusion, d'apport	7 941 800		7 941 800
Réserve légale	337 920		337 920
Réserve facultative	4 836 071		4 835 711
Réserves réglementées			
Report à nouveau	61 789		81 847
Résultat	10 265 946		10 645 902
Provisions réglementées	11 699 664		11 216 043
<b>Total capitaux propres</b>	<b>38 522 390</b>	<b>38 522 390</b>	<b>38 438 423</b>
<b>Provisions pour risques</b>	6 496 566	<b>6 496 566</b>	<b>5 349 902</b>
<b>Provisions pour engagements retraites</b>	5 892 480	<b>5 892 480</b>	<b>5 747 944</b>
<b>Provisions pour charges</b>	292 695	<b>292 695</b>	<b>194 747</b>
<b>Total provisions pour risques et charges</b>	<b>12 681 741</b>	<b>12 681 741</b>	<b>11 292 593</b>
<b>Dettes financières</b>		<b>19 723 261</b>	<b>18 284 505</b>
Emprunts - dettes auprès des établissements de crédit (1)	3 707		2 514
Emprunts et dettes financières divers	19 719 554		18 281 990
<b>Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</b>	30 622 023	<b>30 622 023</b>	<b>26 369 265</b>
<b>Dettes d'exploitation</b>		<b>42 639 618</b>	<b>36 074 599</b>
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 452 780		17 980 369
Dettes fiscales et sociales	16 209 403		12 707 594
Autres	5 977 435		5 386 635
<b>Dettes diverses</b>		<b>764 417</b>	<b>107 567</b>
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			1 103
Dettes fiscales (impôt sur les sociétés)			
Autres	764 417		106 464
<b>Produits constatés d'avance</b>	5 883 826	<b>5 883 826</b>	<b>5 177 490</b>
<b>Total dettes (2)</b>	<b>99 633 145</b>	<b>99 633 145</b>	<b>86 013 425</b>
<b>Ecarts de conversion passif</b>			
<b>Total général</b>	<b>150 837 275</b>	<b>150 837 275</b>	<b>135 744 442</b>
(1) dont concours bancaires et soldes créditeurs de banques		3 707	2 514
(2) dont à plus d'un an		27 161 577	22 668 009
dont à moins d'un an		72 471 568	63 345 416

## COMPTES DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2022

	31 DECEMBRE 2022		Exercice 2021
	Montants	Totaux partiels	Montants
<b>Production vendue</b>		<b>129 584 277</b>	<b>125 454 508</b>
Ventes de produits fabriqués	79 424 613		85 370 257
Prestations de services	50 159 664		40 084 251
<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>		<b>129 584 277</b>	<b>125 454 508</b>
<b>Production stockée</b>		<b>8 626 959</b>	<b>-3 585 407</b>
En cours de production de biens	5 077 643		-69 202
En cours de production de services			
Produits intermédiaires & finis	3 549 317		-3 516 204
Production RTDI			
<b>Production immobilisée</b>	63 608	<b>63 608</b>	
<b>Production de l'exercice</b>		<b>138 274 844</b>	<b>121 869 101</b>
<b>Consommations de l'exercice en provenance de tiers</b>		<b>77 001 816</b>	<b>63 781 109</b>
Achats stockés matières premières	35 058 563		27 315 423
Achats stockés autres approvisionnements			
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements	-252 144		606 793
Achats de sous-traitance industrielle	15 556 888		14 085 976
Achats non stockés matières et fournitures	10 738 225		7 846 637
Personnel extérieur	3 177 548		2 008 531
Loyers crédit - bail mobilier			
Loyers crédit - bail immobilier			
Autres	12 722 735		11 917 750
<b>Valeur ajoutée</b>		<b>61 273 029</b>	<b>58 087 992</b>
<b>Subventions d'exploitation</b>	7 128 458	<b>7 128 458</b>	<b>6 247 826</b>
<b>Impôts taxes et versements assimilés</b>		<b>2 108 893</b>	<b>2 048 842</b>
Sur rémunérations	624 102		626 537
Autres	1 484 791		1 422 305
<b>Charges de personnel</b>		<b>48 415 651</b>	<b>43 607 946</b>
Salaires et appointements	32 684 447		29 387 970
Charges sociales	15 731 204		14 219 977
<b>Excédent brut d'exploitation</b>		<b>17 876 943</b>	<b>18 679 029</b>
<b>Reprises sur provisions et amortissements</b>	1 608 143	<b>1 608 143</b>	<b>1 866 130</b>
<b>Transferts de charges d'exploitation</b>	846 955	<b>846 955</b>	<b>748 566</b>
<b>Autres produits</b>	232 651	<b>232 651</b>	<b>82 881</b>
<b>Dotations aux amortissements et provisions</b>		<b>7 046 365</b>	<b>6 454 231</b>
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	3 034 263		3 332 882
Sur immobilisations : dotations aux provisions			
Sur actif circulant : dotations aux provisions	1 439 661		1 729 869
Pour risques et charges	2 572 441		1 391 479
<b>Autres charges</b>	140 724	<b>140 724</b>	<b>623 239</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>13 377 602</b>	<b>14 299 137</b>

# COMPTE DE RESULTAT

## AU 31 DECEMBRE 2022

	31 DECEMBRE 2022		Exercice 2021
	Montants	Totaux partiels	Montants
		<b>13 377 602</b>	<b>14 299 137</b>
<i>Reports</i>		<b>72 853</b>	<b>3 856</b>
<b>Produits financiers</b>			
De participations	33 636		
D'autres valeurs mobilières de l'actif immobilisé			
Autres intérêts et produits assimilés	39 211		3 710
Reprises sur provisions et transferts de charges financières			
Différences positives de change	6		146
<b>Charges financières</b>		<b>479 236</b>	<b>454 538</b>
Dotations aux amortissements et provisions	83 782		45 150
Intérêts et charges assimilés	395 454		409 087
Différences négatives de change	0		300
<b>Résultat courant avant impôts</b>		<b>12 971 219</b>	<b>13 848 456</b>
<b>Produits exceptionnels</b>		<b>1 735 278</b>	<b>1 337 053</b>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	468 300		
Produits exceptionnels sur opérations en capital			
Produits de cessions d'éléments d'actif			50 000
Subventions d'investissements virées au résultat			
Autres			
Reprises sur provisions et transferts de charges exceptionnelles	1 266 978		1 287 053
<b>Charges exceptionnelles</b>		<b>1 750 598</b>	<b>1 378 991</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			
Valeur comptable des éléments immobilisés et financiers cédés			538
Autres			
Dotations aux amortissements et provisions	1 750 598		1 378 453
Dotations aux provisions réglementées			
Dotations aux amortissements et autres provisions			
<b>Résultat exceptionnel</b>		<b>-15 321</b>	<b>-41 938</b>
<b>Résultat avant impôts et participation</b>		<b>12 955 899</b>	<b>13 806 518</b>
<b>Participation des salariés</b>	1 374 665	1 374 665	1 359 781
<b>Impôts sur les sociétés</b>	1 315 288	1 315 288	1 800 835
<b>Résultat de l'exercice</b>		<b>10 265 946</b>	<b>10 645 902</b>
<b>Plus- values ou moins- values de cessions comprises dans le résultat exceptionnel</b>			
Produits de cessions d'éléments de l'actif			
- sur immobilisations incorporelles			
- sur immobilisations corporelles			50 000
- sur immobilisations financières			
Valeur comptable des éléments d'actif cédés / mis hors service			
- sur immobilisations incorporelles			
- sur immobilisations corporelles			538
- sur immobilisations financières			
<b>Plus-values ou moins- values de cessions</b>			



Comptes annuels 2022  
**Notes annexes aux états financiers de la société Safran Power Units**

*SAFRAN POWER UNITS*

*CHEMIN DU PONT DE RUPE  
31 000 TOULOUSE  
RCS TOULOUSE 630.800.084*

**A. ETATS FINANCIERS**

**B. ANNEXE**

1.	FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE .....	7
2.	PRINCIPES COMPTABLES .....	8
3.	NOTES SUR LE BILAN .....	17
4.	NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT .....	24
5.	AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION .....	25



Comptes annuels 2022  
**Notes annexes aux états financiers de la société Safran Power Units**

**A. ETATS FINANCIERS**



Comptes annuels 2022  
Notes annexes aux états financiers de la société Safran Power Units

Compte de résultat au 31 décembre 2022

<i>(en milliers d'euros)</i>	Note	31/12/2021	31/12/2022
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			
Chiffre d'affaires	4.1	125 455	129 584
Production stockée		-3 585	8 627
Production immobilisée		0	64
Transfert de charges d'exploitation	4.2	749	847
Reprises sur amortissements et provisions		1 866	1 608
Autres produits		83	233
Subventions d'exploitation		6 248	7 128
<b>Produits d'exploitation (1)</b>		<b>130 816</b>	<b>148 091</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
Consommations de l'exercice en provenance de tiers		63 782	77 002
Achats stockés d'approvisionnement		27 315	35 059
Matières premières		27 315	35 059
Autres approvisionnements		0	0
Variation des stocks d'approvisionnements		607	(252)
Achats de sous-traitance		14 086	15 557
Achats non stockés de matières et fournitures		7 847	10 738
Services extérieurs		2 009	3 178
Autres		11 918	12 723
Impôts, taxes et versements assimilés		2 049	2 109
Charges de personnel		43 608	48 416
Salaires et traitements		29 388	32 684
Charges sociales		14 220	15 731
Dotations aux amortissements, aux provisions et aux dépréciations		6 454	7 046
Sur immobilisations: dotations aux amortissements et dépréciations		3 333	3 034
Sur actif circulant: dépréciations		1 730	1 440
Pour risques et charges: dotations aux provisions		1 391	2 572
Autres charges		623	141
<b>Charges d'exploitation (2)</b>		<b>116 516</b>	<b>134 714</b>
<b>Résultat d'exploitation (1) - (2)</b>		<b>14 300</b>	<b>13 377</b>
Produits financiers		4	73
Charges financières		455	479
<b>Résultat financier</b>	4.3	<b>(451)</b>	<b>(406)</b>
<b>Résultat courant (avant impôts)</b>		<b>13 849</b>	<b>12 971</b>
Produits exceptionnels		1 337	1 735
Charges exceptionnelles		1 379	1 751
<b>Résultat exceptionnel</b>	4.4	<b>(42)</b>	<b>(15)</b>
Participation des salariés		1 360	1 375
Impôts sur les bénéfices	4.5	1 801	1 315
<b>Total des produits</b>		<b>130 356</b>	<b>148 584</b>
<b>Total des charges</b>		<b>119 710</b>	<b>138 319</b>
<b>Bénéfice / (Perte) net(te)</b>		<b>10 646</b>	<b>10 265</b>



Comptes annuels 2022  
Notes annexes aux états financiers de la société Safran Power Units

Bilan au 31 décembre 2022

<b>ACTIF</b>	<i>Note</i>	31/12/2021	Actif brut	Amortissements et dépréciations	<b>31/12/2022</b>
<i>(en milliers d'euros)</i>					
Immobilisations incorporelles	3.1	3 031	9 143	6 084	3 059
Concessions brevets, licences, marques	3.1	157	575	424	151
Fonds commercial		2 808	2 831	23	2 808
Autres immobilisations incorporelles		66	5 737	5 637	100
Immobilisations corporelles	3.1	26 834	83 498	56 091	27 407
Immobilisations financières	3.1	45	45		45
Titres de participations					
Autres immobilisations financières		45	45		45
<b>Total Actif immobilisé</b>		<b>29 910</b>	<b>92 685</b>	<b>62 175</b>	<b>30 511</b>
Stocks et en-cours	3.2	35 143	48 542	5 644	42 899
Avances et acomptes versés		123	254		254
Créances clients et comptes rattachés	3.3	62 087	72 998		72 998
Autres créances	3.3	8 381	4 081		4 081
Valeurs de placement	3.4				
Disponibilités	3.4				
Charges constatées d'avance	3.6	101	95		95
<b>Total Actif circulant</b>		<b>105 835</b>	<b>125 970</b>	<b>5 644</b>	<b>120 326</b>
Prime de remboursement des emprunts	3.7				
Ecart de conversion - Actif	3.7				
<b>Total actif</b>		<b>135 745</b>	<b>218 656</b>	<b>67 819</b>	<b>150 837</b>



Comptes annuels 2022  
Notes annexes aux états financiers de la société Safran Power Units

<b>PASSIF</b>	<i>Note</i>	31/12/2021	31/12/2022
<i>(en milliers d'euros)</i>			
Capital social	3.8	3 379	3 379
Autres éléments de capitaux propres	3.8	13 197	13 178
Provisions réglementées	3.8	11 216	11 700
Résultat de l'exercice	3.8	10 646	10 266
<b>Capitaux propres</b>		<b>38 438</b>	<b>38 522</b>
Avances et dettes conditionnées			
<b>Autres fonds propres</b>			
Provisions pour risques et charges	3.9	11 293	12 682
Emprunts obligataire	3.10		
Billets non garantis de premier rang émis en USD	3.10		
Autres emprunts et dettes financières	3.10	18 285	19 723
Avances et acomptes reçus	3.10	26 369	30 622
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3.10	36 075	42 640
Autres dettes	3.10	108	764
Produits constatés d'avance	3.11	5 177	5 884
<b>Dettes financières, d'exploitation et diverses</b>		<b>97 307</b>	<b>112 315</b>
Ecarts de conversion - Passif	3.12		
<b>Total passif</b>		<b>135 745</b>	<b>150 837</b>



Comptes annuels 2022  
**Notes annexes aux états financiers de la société Safran Power Units**

**B. ANNEXE**



Comptes annuels 2022  
**Notes annexes aux états financiers de la société Safran Power Units**

La société est détenue de manière ultime par Safran SA, qui est une société cotée en continu sur le compartiment A du marché Eurolist d'Euronext Paris.

A ce titre, elle est intégrée dans les comptes consolidés publiés par :

Safran SA, 2 Bld du Général Martial Valin, 75724 PARIS CEDEX 15, SIREN : 562 082 909.

Ce qui exonère Safran Power Units SAS de publier ses propres comptes consolidés.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels. Elles sont exprimées en milliers d'euros, sauf indication contraire.

Dans la suite de ces notes annexes, la société Safran Power Units SAS sera dénommée la Société

L'exercice clos le 31 décembre 2022 a une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 150 837 275 euros.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 10 265 365 euros.

## **1. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE**

Le chiffre d'affaires est en augmentation à 129,6 M€ pour 125,5 M€ en 2021.

Le chiffre d'affaires industriel s'élève à 116,1 M€ et le chiffre d'affaires RTDI à 13,4 M€.

La prise de commandes s'est élevée à 181,6 M€ contre 146,7 M€ en 2021.

Les dépenses de Recherche – Technologie – Développement et Industrialisation s'élèvent à 25.0 M€ soit une hausse de 16% par rapport à 2021

Les stocks et encours passent de 39,7 M€ en 2021 à 48,5 M€ en 2022.

Certains contrats de maintenance et de support prévoient le maintien en état de vol d'une flotte de moteurs.

La facturation de ces contrats est basée sur le nombre d'heures de vol des biens concernés par ces contrats.

Depuis le 1er janvier 2018, un changement d'estimation dans la mesure de l'avancement du chiffre d'affaires sur les contrats pluriannuels de maintenance et de réparation des moteurs dits « à l'heure de vol » a été opéré, et ceci afin de mieux rendre compte du degré de réalisation des prestations rendues dans le cadre de l'exécution de ces contrats :



Comptes annuels 2022  
**Notes annexes aux états financiers de la société Safran Power Units**

Jusqu'au 31 décembre 2017, le chiffre d'affaires était comptabilisé au fur et à mesure des factures mensuelles établies en fonction des heures de vol réalisées par les moteurs ou équipements concernés. A partir du 1er janvier 2018, le chiffre d'affaires est comptabilisé à l'avancement des coûts réels supportés en relation avec les prestations réalisées sur l'exercice.

Situation au regard des événements de 2022 :

L'année 2022 a été marquée par la guerre en Ukraine, une forte inflation (énergie, matières premières, salaires, transports...) et les difficultés d'approvisionnement, le tout dans un contexte de pandémie.

Au regard des incertitudes que SPU a dû gérer et de leurs répercussions au quotidien, la société a maintenu ses efforts sur la performance opérationnelle et a porté une attention accrue sur les prix dans un contexte de hausse de l'inflation.

Crise Russo Ukrainienne :

Le conflit en Ukraine a démarré le 24 février 2022. Conformément aux sanctions européennes, américaines et britanniques à l'encontre de la Russie, la Société a suspendu jusqu'à nouvel ordre toutes les exportations et prestations de services vers la Russie. L'arrêt de ces activités a conduit la Société à déprécier l'ensemble des stocks 337 pour un montant de 0,8 M€

Inflation et hausse des prix de l'énergie :

L'année 2022 a vu une envolée de l'inflation et une tension sur la chaîne d'approvisionnement. La pression inflationniste sur les coûts (énergies, matières premières, transports, salaires) a pu être relativement contenue par une répercussion de cette augmentation sur les prix de vente et par la maîtrise de ses frais généraux. Par ailleurs, l'ensemble du personnel a été sensibilisé à prendre part, individuellement et collectivement, aux actions qui servent cet objectif.

## 2. PRINCIPES COMPTABLES

### 2.1. Règles et méthodes comptables

Les comptes sociaux au 31 décembre 2022 sont établis en conformité avec les dispositions légales et réglementaires applicables en France selon le règlement 2016-07 du 4 novembre 2016 modifiant le règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables du 5 juin 2014 ainsi que les avis et recommandations ultérieurs de l'Autorité des Normes Comptables.

La société applique, pour les exercices ouverts à partir du 1er janvier 2014, la recommandation n° 2013-02 relative aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite et avantages similaires.



Comptes annuels 2022  
**Notes annexes aux états financiers de la société Safran Power Units**

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence pour fournir une image fidèle et conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation,
- Permanence des méthodes,
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Sauf indication contraire, la méthode retenue pour la valorisation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

## **2.2. Immobilisations incorporelles**

Toutes les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

- les brevets et licences sont amortis sur leur durée de protection juridique ou sur leur durée effective d'utilisation si elle est plus brève,
- les logiciels d'application sont comptabilisés à leur coût d'acquisition, augmenté des coûts de développement nécessaires à leur mise en œuvre. Ils sont amortis linéairement sur une durée d'un à cinq ans,
- les droits d'émission de gaz à effet de serre (CO<sub>2</sub>) sont comptabilisés conformément à l'avis 2004 C du comité d'urgence et à la recommandation 2009-R.02 du 5 mars 2009 du CNC (le cas échéant).

Les majorations des taux d'amortissement courants autorisées par l'administration fiscale dans un but d'incitation à l'investissement, sont considérées comme des amortissements dérogatoires et font l'objet d'une provision réglementée figurant dans les capitaux propres.

Les dépenses de R&D sont enregistrées en charges de l'exercice au cours duquel elles ont été encourues.

## **2.3. Immobilisations corporelles**

Conformément à la réglementation comptable (règlement 2004-06 du Comité de la Réglementation Comptable), à partir du 1er janvier 2005, les immobilisations sont amorties sur leur durée d'utilité.

Les immobilisations corporelles figurent au bilan pour leur coût d'acquisition historique diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Le coût d'acquisition est constitué notamment du prix d'achat, des frais accessoires et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue.

Les immobilisations acquises en devises étrangères sont converties au cours du jour de l'opération.

Les immobilisations produites par l'entreprise sont évaluées à leur prix de revient de production.

Suite à l'application du règlement CRC 04-06, la Société a été amenée à appliquer la méthode par composants sur certains actifs.



Comptes annuels 2022  
**Notes annexes aux états financiers de la société Safran Power Units**

**2.3.1. Amortissements**

Les principales durées d'utilisation sont les suivantes :

- Constructions robustes / Linéaire / 15 à 40 ans.
- Installations techniques, matériel et outillages industriels / Dégressif / 10 à 15 ans.
- Matériel de transport / Linéaire / 4 ans.
- Matériel et mobilier de bureau / Linéaire ou Dégressif / 6 ans 2/3

Le mode d'amortissement retenu est l'amortissement linéaire.

Les majorations des taux d'amortissement courants autorisées par l'administration fiscale dans un but d'incitation à l'investissement, sont considérées comme amortissements dérogatoires et font l'objet d'une provision réglementée figurant dans les capitaux propres.

**2.3.2. Dépréciations**

Si à la clôture des comptes, il existe un indice de perte de valeur, la société effectue un test de dépréciation. Les indices retenus sont d'ordre externe comme des événements ou modifications d'environnement de marché ayant un effet négatif sur l'entité, qui sont intervenus au cours de l'exercice ou qui surviendront dans un proche avenir ou d'ordre interne comme l'obsolescence ou des changements importants dans le mode d'utilisation du bien.

Une dépréciation est comptabilisée en compte de résultat lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, la valeur actuelle étant la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'usage.

La valeur vénale est définie comme le montant qui pourrait être obtenu de la vente de l'actif lors d'une transaction conclue à des conditions normales de marché, net des coûts de sortie. La valeur d'usage est estimée sur la base d'une actualisation des flux de trésorerie futurs attendus, sur la base d'un taux de référence qui reflète le coût moyen pondéré du capital pour la Société.

**2.4. Immobilisations financières**

Elles sont évaluées à leur prix d'acquisition.

Une dépréciation des titres de participation doit être comptabilisée pour le montant de la différence lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.



Comptes annuels 2022  
**Notes annexes aux états financiers de la société Safran Power Units**

La valeur d'inventaire des titres est appréciée soit :

- en fonction du cours de bourse moyen du dernier mois précédent la clôture, pour les participations cotées,
- en fonction de la quote-part de situation nette corrigée, le cas échéant, des plus-values latentes significatives nettes des impôts correspondants
- en fonction de la valeur intrinsèque des fonds propres, correspondant à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus (valeur d'entreprise), diminuée, le cas échéant, de l'endettement.

Les prêts et autres immobilisations financières font l'objet de provisions si leur caractère recouvrable est incertain.

## **2.5. Stocks et travaux en cours**

### **2.5.1. Valeurs brutes**

Les stocks et les en-cours sont valorisés au coût standard établi pour l'année selon des prix d'achats prévisionnels pour les articles approvisionnés et basé sur les dernières données techniques connues (gammes et nomenclatures) valorisées via des taux horaires calculés en fonction de la charge de l'année.

Chaque élément de coût fait l'objet d'un suivi par écarts. A la fin de la période annuelle, l'ensemble des écarts constatés est réintégré dans le stock et en-cours afin d'obtenir une valorisation au réel.

Aucun frais financier n'est inclus dans la valorisation.

Le coût de revient est déterminé sur la base d'une capacité normale de production, excluant ainsi l'effet potentiel d'une sous-activité.

### **2.5.2. Dépréciations**

Une dépréciation est constituée lorsque le coût de revient des stocks et travaux en cours est supérieur à la valeur de réalisation, notamment en raison de l'absence de perspective de vente, de la rotation considérée comme très lente ou d'obsolescence.

## **2.6. Créances et dettes**

Les créances et les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est constituée sur les créances lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable.

Les dettes et créances en devises sont converties au cours en vigueur au 31 décembre.

Les écarts par rapport aux valeurs d'origine sont enregistrés dans les comptes d'écarts de conversion actif et passif prévus à cet effet.

Les pertes de change latentes qui ne sont pas compensées par une couverture de change font l'objet d'une provision pour risque.



Comptes annuels 2022  
Notes annexes aux états financiers de la société Safran Power Units

**2.7. Disponibilités**

Les disponibilités sont constituées essentiellement des comptes bancaires créditeurs détenus par la Société et des fonds de caisse

Les liquidités ou exigibilités en monnaies étrangères existant à la clôture des comptes sont converties au cours en vigueur au 31 décembre.

Les écarts par rapport aux valeurs d'origine sont enregistrés en résultat financier.

**2.8. Valeurs mobilières de placement**

Pour les VMP, les règles d'évaluation suivantes s'appliquent :

- La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires,
- Lorsque la valeur d'inventaire correspondant au cours de clôture / valeur d'utilité / valeur probable de négociation est inférieure à la valeur brute comptable, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

**2.9. Autres créances / Autres dettes (en fonction)**

Dans le cadre de la centralisation de la trésorerie du Groupe, la société Safran a mis en place une convention de gestion de trésorerie permettant la création d'un compte courant financier entre la Société et la société Safran.

Le poste « Autres Créances » ou « Autres Dettes » (le cas échéant) est essentiellement constitué du compte courant Safran SA.

**2.10. Provisions réglementées**

Les majorations des taux d'amortissement courants autorisées par l'administration fiscale dans un but d'incitation à l'investissement et pratiqués sur les immobilisations incorporelles et/ou corporelles sont considérées comme amortissements dérogatoires et font l'objet d'une provision réglementée figurant dans les capitaux propres.

**2.11. Provisions pour risques et charges**

Une provision est constatée dès lors qu'il existe une obligation dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources sans contrepartie.

Les provisions pour risques et charges suivent les règles de constitution suivantes :



Comptes annuels 2022  
**Notes annexes aux états financiers de la société Safran Power Units**

- Les provisions pour risques sont constituées en fonction du risque connu à la date d'arrêté des comptes du présent exercice comptable.  
Elles correspondent aux montants des dommages réclamés ou estimés compte tenu du déroulement des procédures et des avis des avocats de la société.

- Les provisions pour charges correspondent principalement aux :
- Coûts de réaménagement des sites à effectuer pour répondre aux obligations de remise en état des lieux d'exploitation telles que définies par les arrêtés préfectoraux,
  - Retraites et autres avantages assimilés (voir note ci-dessous),
  - Provisions pour garanties de fonctionnement (voir note ci-dessous),
  - Provisions pour pertes à terminaison et pertes sur engagement de livraisons (voir note ci-dessous),
  - Autres.

**2.11.1. Garanties de fonctionnement**

Elles sont constituées pour couvrir la quote-part des charges futures jugées probables au titre des garanties notamment de fonctionnement et de performance sur les livraisons de moteurs et d'équipements. Elles couvrent généralement un à trois ans de fonctionnement selon le type de matériels livrés. Ces provisions sont, selon les cas, déterminées sur la base de dossiers techniques ou sur une base statistique, notamment en fonction de pièces retournées sous garantie.

**2.11.2. Pertes sur engagement de livraisons**

Une provision pour pertes sur engagement de livraisons, dans le cas des contrats de vente de série, est comptabilisée dès lors que :

- Il existe une probabilité forte qu'un contrat se révèle déficitaire (contrat dont les coûts inévitables pour satisfaire aux obligations contractuelles sont supérieurs aux avantages économiques attendus du contrat) ;
- Le contrat, signé avant la date de clôture, est générateur d'obligations pour la société, sous forme de livraison de biens, de prestations de services ou à défaut sous forme de versement d'indemnités de rupture ;
- L'obligation de la société peut être estimée de manière fiable.

Les coûts inévitables faisant l'objet de la provision représentent le montant le plus faible du coût net d'exécution du contrat (i.e. la perte prévue sur le contrat) et du coût découlant du défaut d'exécution du contrat (par exemple, coût de sortie en cas de rupture anticipée).

Pour les contrats déficitaires faisant l'objet d'engagements fermes, les pertes sur engagement de livraisons sont imputées en priorité en dépréciation des en-cours pour la part de production déjà réalisée, et comptabilisées en provisions pour le complément.

**2.11.3. Retraites et engagements assimilés**



## Comptes annuels 2022

**Notes annexes aux états financiers de la société Safran Power Units**

La société supporte différents engagements au titre de régimes de retraite et assimilés à prestations définies, dont les plus significatifs sont décrits ci-dessous :

Les engagements au titre des indemnités de fin de carrière supportés par la société au titre de la convention collective des industries métallurgiques et connexes ou d'accords d'entreprise sont provisionnés.

Le personnel cadre bénéficie par ailleurs, selon les tranches d'âge, d'un régime complémentaire à cotisations définies et d'un régime de retraite différentielle à prestations définies.

Ces engagements sont évalués et comptabilisés selon la recommandation n°2013-02 de l'ANC relative aux règles de comptabilisation et d'évaluation des engagements de retraite et avantages similaires. L'évaluation actuarielle de l'ensemble des régimes à prestations définies est confiée à un actuaire indépendant.

Le cas échéant, l'effet de changement dans les hypothèses actuarielles relatives aux avantages postérieurs à l'emploi (indemnités de fin de carrière et retraite différentielle) est étalé sur la durée d'activité résiduelle moyenne des salariés, conformément à la méthode dite du « corridor ». Les éléments non provisionnés (écarts actuariels et coût des services passés non reconnus, le cas échéant) sont comptabilisés hors bilan.

L'ensemble des éléments constitutifs de la charge nette de période (coût des services rendus, amortissement des écarts actuariels, effets des modifications de régime, coût financier, produit de rendement des actifs de couverture) est présenté en compte de résultat.

Fin 2013, le conseil d'administration a autorisé la mise en place d'un régime de retraite supplémentaire en France, dont la population éligible est composée de cadres supérieurs du Groupe.

Le dispositif a pris effet au 1er janvier 2014 et prévoit le versement d'une rente calculée en fonction de l'ancienneté dans la catégorie bénéficiaire (minimum 5 ans pour être éligible, maximum 10 ans pris en compte dans le calcul des droits) et de la rémunération de référence (correspondant à la moyenne des 36 derniers mois avant le départ en retraite).

Un système de plafonnement permet de limiter la rente : la rente supplémentaire est en effet limitée à trois plafonds annuels de la Sécurité Sociale (PASS) et le montant total des rentes, tous régimes confondus, ne peut pas excéder 35 % de la rémunération de référence.

**2.12. Autres fonds propres (type : Avances remboursables)**

La société reçoit des financements publics pour le développement de projets aéronautique, sous forme d'avances remboursables. Le remboursement de ces avances est basé sur le produit des ventes futures de moteurs ou d'équipements.

Les avances remboursables sont traitées comme des ressources de financement comptabilisées au passif du bilan. Elles sont évaluées et comptabilisées à leur valeur historique déduite des remboursements déjà réalisés.

Pour certains contrats, après remboursement intégral de l'avance, la société continue de verser une redevance en fonction du chiffre d'affaires réalisé sur les rechanges du programme, celle-ci étant considérée comme une charge d'exploitation.



Comptes annuels 2022  
Notes annexes aux états financiers de la société Safran Power Units

**2.13. Opérations en devises**

Les ventes et les achats libellés en devises étrangères sont convertis en euro au cours moyen du mois de la transaction. Dans le cas où la devise fait l'objet d'une couverture par la société Safran, le cours couvert, est appliqué à l'excédent du chiffre d'affaires sur les achats. Par ailleurs, les acomptes versés et reçus, les produits et charges constatés d'avance ainsi que les concessions payées d'avance sont valorisés au cours couvert de l'année d'encaissement.

A la date de clôture :

- Pour les devises faisant l'objet d'une couverture par la société Safran :
  - Les créances clients et les dettes fournisseurs sont converties au cours de clôture, sans incidence sur le compte de résultat,
  - L'écart éventuel entre le cours couvert de la date de transaction et le cours couvert de la date de l'encaissement, appliqué à la position nette clients / fournisseurs en devise, est comptabilisé en chiffre d'affaires.
- Pour les devises ne faisant pas l'objet d'une couverture par Safran, l'incidence des revalorisations des dettes et créances est inscrite en écart de conversion actif ou passif et, le cas échéant, une provision pour pertes de change est comptabilisée.
- Les provisions en devise sont valorisées au cours de clôture. L'écart de change est comptabilisé en résultat financier.
- La composante en devise des provisions pour perte à terminaison en euro est valorisée au cours couvert de l'année de réalisation de la perte, pour les devises faisant l'objet d'une couverture par la société Safran.

**2.14. Contrats à long terme**

La Société comptabilise certains de ses contrats au moyen de la méthode de l'avancement sur la base des coûts réalisés. Cette méthode nécessite une correcte estimation des données à terminaison évaluées sur la base des prévisions de flux de trésorerie futurs qui tiennent compte des obligations et indices contractuels ainsi que d'autres paramètres internes au contrat retenus en utilisant des données historiques et/ou prévisionnelles. Cette méthode nécessite également une correcte estimation du degré d'avancement de la réalisation.

Le coût des ventes est évalué au coût de production c'est à dire le coût direct des matières premières, de la main-d'œuvre de production et des achats de sous-traitance consommés dans le cycle de production, augmenté d'une quote-part de frais généraux industriels dont les frais d'approvisionnement et d'achat.

Le chiffre d'affaires est calculé en appliquant le taux de marge estimé à terminaison aux coûts des ventes constatées.

Lorsqu'il devient probable que le total des coûts du contrat nécessaire afin de couvrir les risques et obligations de la Société est supérieur au total des produits du contrat, la perte attendue est comptabilisée en dépréciation d'en-cours en premier lieu et/ou en provision pour pertes à terminaison



Comptes annuels 2022  
**Notes annexes aux états financiers de la société Safran Power Units**

ou d'engagement de livraison si le montant de la perte attendue est supérieure aux en-cours comptabilisés à l'actif du bilan de la Société à la date de clôture de l'exercice

**2.15. Chiffre d'affaires**

Le chiffre d'affaires reconnu par la société est essentiellement relatif à :

- Des contrats considérés à long terme dont la comptabilisation est réalisée au moyen de la méthode de l'avancement.

Le chiffre d'affaires reconnu par la Société au cours de l'exercice comptable correspond à la progression du degré d'avancement des contrats concernés sur laquelle est appliquée l'estimation à terminaison des revenus de la Société sur ces contrats.

- Des ventes de biens et de services, ainsi que les produits de redevances et de licences.

Dans ce cas, le chiffre d'affaires est comptabilisé lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs iront à la Société, lorsqu'il peut être évalué de façon fiable et lorsque la Société a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété des biens et des services.

**2.16. Résultat exceptionnel**

La définition du résultat exceptionnel retenue est celle qui résulte de l'application du Plan Comptable Général.

Le résultat exceptionnel comprend notamment les plus-values ou moins-values de cessions d'éléments de l'actif immobilisé.

**2.17. Impôts sur les bénéfices et intégration fiscale**

La Société a opté pour le régime d'intégration fiscale des Groupes défini par les articles 223A à 223Q du Code Général des Impôts mis en place par Safran SA, société immatriculée en France à Paris sous le RCS 562 082 909 depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005.

La convention d'intégration fiscale conclue entre la Société et la société Safran prévoit que la Société comptabilise la charge d'impôt comme en l'absence d'intégration fiscale et que la société Safran enregistre le solde de l'impôt dû au titre du résultat fiscal d'ensemble.



Comptes annuels 2022  
Notes annexes aux états financiers de la société Safran Power Units

### 3. NOTES SUR LE BILAN

#### 3.1. Immobilisations incorporelles, corporelles et financières

##### Valeurs brutes

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2021	Acquisitions, apports, création, augmentation	Reclassement	Cessions, scissions, diminution	31/12/2022
Frais de recherche et de développement	0				<u>0</u>
Concessions et droits similaires	524	15	37	0	<u>575</u>
Fonds de commerce et droit au bail	2831	0			<u>2 831</u>
Autres immobilisations incorporelles	5619	46	71		<u>5 736</u>
Immobilisations incorporelles en cours	0				<u>0</u>
Avances et acomptes					
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>8 974</b>	<b>61</b>	<b>108</b>	<b>0</b>	<b>9 143</b>
Terrains	1 634	46	7		<u>1 687</u>
Constructions	25 600	773	297	0	<u>26 670</u>
Installations, matériel, outillages	46 957	372	3 956		<u>51 285</u>
Autres immobilisations corporelles	1 316	516	57		<u>1 888</u>
Immobilisations corporelles en cours	3 474	1 837	-3 374		<u>1 937</u>
Avances et acomptes	1 050	30	-1 050		<u>30</u>
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>80 031</b>	<b>3 574</b>	<b>-108</b>	<b>0</b>	<b>83 497</b>
Participations financières					
Créances rattachées à des participations	40				<u>40</u>
Autres immobilisations financières	5	0			<u>5</u>
<b>Immobilisations financières</b>	<b>45</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>45</b>



Comptes annuels 2022  
Notes annexes aux états financiers de la société Safran Power Units

**Amortissements**

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2021	Dotations	Apports	Reclassement	Reprises	31/12/2022
Frais de recherche et de développement						
Concessions et droits similaires	367	57				424
Fonds de commerce et droit au bail	23					23
Autres immobilisations incorporelles	5 554	83				5 637
Immobilisations incorporelles en cours	0					0
Avances et acomptes	0					0
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>5 944</b>	<b>141</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>6 085</b>
Terrains	801	61				862
Constructions	15 929	907				16 836
Installations, matériel, outillages	35 544	1 758				37 302
Autres immobilisations corporelles	923	168				1 091
Immobilisations corporelles en cours	0					0
Avances et acomptes	0					0
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>53 197</b>	<b>2 894</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>56 090</b>

**Dépréciations - RAS**

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2021	Dotations	Apports	Reclassement	Reprises	31/12/2022
Dépréciations immobilisations incorporelles						
Dépréciations immobilisations corporelles						
Dépréciations immobilisations financières						
Autres dépréciations						
<b>Dépréciations</b>						



Comptes annuels 2022  
Notes annexes aux états financiers de la société Safran Power Units

**Tableau des filiales et participations - RAS**

	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote part du capital détenu (en %)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non encore remboursés	Cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires de l'exercice (*)	Résultat de l'exercice (*)	Dividendes encaissés sur l'exercice (*)
				Brut	Net					
<i>(en milliers d'euros)</i>										
<b>Filiales (plus de 50 % du capital détenu)</b>										
Dénomination - siège social										
<b>Participation (10 % à 50 % du capital détenu)</b>										

*(\*) Préciser les exercices concernés (cas des filiales où les informations de l'année en cours ne sont pas disponibles)*



Comptes annuels 2022  
Notes annexes aux états financiers de la société Safran Power Units

### 3.2. Stocks et en-cours

(en milliers d'euros)	31/12/2021			31/12/2022		
	Brut	Dépréciations	Net	Brut	Dépréciations	Net
Matières premières et approvisionnements	7 003	2 954	4 049	7 252	4 052	3 200
Produits finis	18 291	1 591	16 700	21 818	1 591	20 227
En-cours de production	14 395		14 395	19 472		19 472
Marchandises						
<b>Total</b>	<b>39 689</b>	<b>4 545</b>	<b>35 144</b>	<b>48 542</b>	<b>5 644</b>	<b>42 899</b>

### 3.3. Créances

Au 31 décembre 2022, les créances se répartissent comme suit :

(en milliers d'euros)	Brut au 31.12.2022	< 1 an	> 1 an à 5 ans	+ 5 ans
Avances et acomptes versés sur commandes en cours	254	254		
Créances clients et comptes rattachés	66 620	66 620		
Créances fiscales et sociales		0		
Autres créances d'exploitation	6 378	6 378		
<b>Créances d'exploitation</b>	<b>72 998</b>	<b>72 998</b>	-	-
Créances diverses	4 081	4 081		
Charges constatées d'avance	95	95		
Ecart de conversion actif				
<b>Autres créances</b>	<b>4 176</b>	<b>4 176</b>	-	-
Dépréciations				
<b>Total</b>	<b>77 428</b>	<b>77 428</b>	-	-

### 3.4. Valeurs mobilières de placement et disponibilités

(en milliers d'euros)	31.12.2021	31.12.2022
Valeurs mobilières de placement	0	0
Disponibilités	0	0
<b>Valeur mobilières de placement et disponibilités</b>	<b>0</b>	<b>0</b>



Comptes annuels 2022  
Notes annexes aux états financiers de la société Safran Power Units

**3.5. Charges constatées d'avances**

Les charges constatées d'avance au 31 décembre 2022 sont de 95,1 k€.

**3.6. Ecarts de conversion actif et primes de remboursement des emprunts**

RAS

**3.7. Capitaux propres**

Catégorie de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	A la clôture de l'exercice	Créés pendant l'exercice	Remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	21 120			160
Actions de préférence				

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2021	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution	31/12/2022
Capital social	3 379				3 379
Autres éléments de capitaux propres					
Primes d'émission de fusion, d'apport	7 942				7 942
Ecarts de réévaluation					
Réserve légale	338				338
Réserves indisponibles					
Réserve statutaire et contractuelle	4 835				4 835
Réserves réglementées					
Autres réserves					
Report à nouveau	81			20	62
Acompte sur dividendes					
Subventions d'investissements					
Provisions réglementées	11 216		1 751	1 267	11 700
Résultat de l'exercice	10 646	-	10 646		10 266
<b>Total</b>	<b>38 437</b>	<b>-</b>	<b>10 646</b>	<b>1 287</b>	<b>38 521</b>



Comptes annuels 2022  
Notes annexes aux états financiers de la société Safran Power Units

**3.8. Provisions réglementées et provisions pour risques et charges**

(en milliers d'euros)	31/12/2021	Dotations	Reprises		31/12/2022
			sans objet	avec utilisation	
Amortissements dérogatoires	11 216	1 751		1 267	11 700
Autres provisions réglementées	0				0
<b>Total provisions réglementées</b>	<b>11 216</b>	<b>1 751</b>	<b>0</b>	<b>1 267</b>	<b>11 700</b>
Engagements de retraites	5 033	740		491	5 283
Médailles du travail	715	61		166	610
Garanties Clients	3 436	5		398	3 043
Pénalités Clients	1 914	1 705		165	3 454
Contrats MCO	0				0
Gros travaux	0				0
ATA	0				0
Litiges	0				0
Autres	195	145		47	293
<b>Total provisions pour risques et charges</b>	<b>11 293</b>	<b>2 656</b>	<b>0</b>	<b>1 267</b>	<b>12 682</b>
Résultat d'exploitation		2 572		1 267	
Résultat financier		84			
Résultat exceptionnel		1 751		1 267	
<b>Total</b>		<b>4 407</b>	<b>0</b>	<b>2 534</b>	

**Engagements de retraite et assimilés**

	31.12.2021	31.12.2022
Taux d'actualisation	1,00%	3,70%
Taux d'inflation	1,75%	2,00%
Taux de rendement des actifs	1,00%	3,70%
Taux d'augmentation des salaires	Table par âge	Table par âge
Age probable de départ personnel cadre	64	64
Age probable de départ personnel non cadre	62	62
Table de mortalité utilisée	INSEE 2013-2015 / TGHF05	TGH/F 05



Comptes annuels 2022  
Notes annexes aux états financiers de la société Safran Power Units

**Indemnités de départ à la retraite**

Sont inclus dans cette rubrique, les engagements au titre des indemnités de fin de carrière légales et des majorations de ces indemnités prévues dans la Convention Collective de la Métallurgie.

**3.9. Dettes financières, dettes d'exploitation et dettes diverses**

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>Bruts au 31.12.2022</b>	A 1 an au plus	Entre 1 et 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunt obligataire				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4	4		
Billets non garantis de 1er rang émis en USD				
Emprunts et dettes financières divers	19 720	2 480	6 240	11 000
Dépôts et cautionnements reçus				
Autres emprunts et dettes assimilés				
Dettes rattachées à des participations				
Intérêts courus				
<b>Dettes financières</b>	<b>19 723</b>	<b>2 484</b>	<b>6 240</b>	<b>11 000</b>
Avances et acomptes reçus sur des encours	30 622	20 700	9 922	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 453	20 453		
Dettes fiscales et sociales	16 209	16 209		
Autres dettes d'exploitation	5 977	5 977		
<b>Dette d'exploitation</b>	<b>73 262</b>	<b>63 340</b>	<b>9 922</b>	<b>0</b>
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	764	764		
Dettes diverses				
<b>Dettes financières, d'exploitations et diverses</b>	<b>93 749</b>	<b>66 588</b>	<b>16 162</b>	<b>11 000</b>
Produits constatés d'avance	5 884	5 884		
<b>Total</b>	<b>99 633</b>	<b>72 472</b>	<b>16 162</b>	<b>11 000</b>

« Estimation décaissements futurs »

**3.10. Produits constatés d'avance**

Les produits constatés d'avance au 31 décembre 2022 sont de 5 884 k€.

**3.11. Ecarts de conversion**

Il y a un écart de conversion actif de 764 K€ au 31 décembre 2022.



Comptes annuels 2022  
Notes annexes aux états financiers de la société Safran Power Units

#### 4. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

##### 4.1. Chiffre d'affaires

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2021	31.12.2022
Première monte, produits et prestations associés	45 133	38 726
Vente d'équipements de défense et sécurité	41 442	37 595
Services	27 534	34 927
Ventes d'études	8 886	13 428
Autres	2 460	4 908
<b>Total</b>	<b>125 455</b>	<b>129 584</b>

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2021	31.12.2022
France	50 479	52 248
Export	74 976	77 336
<b>Total</b>	<b>125 455</b>	<b>129 584</b>

##### 4.2. Transfert de charges

Les transferts de charges de l'exercice sont de 847 k€ en 2022.  
Il s'agit principalement de refacturations de frais informatiques, de frais de personnels suite à mutation, d'avantages en nature et d'honoraires.

##### 4.3. Résultat financier

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2021	31.12.2022
Dividendes reçus et autres produits de participation	0	34
Intérêts et produits assimilés	4	39
Dépréciations des titres de participation		
Autres reprises de provisions financières		
Différences positives de change	0	0
<b>Produits financiers</b>	<b>4</b>	<b>73</b>
Dépréciations des titres de participation		
Autres dotations aux provisions financières	45	84
Intérêts et charges assimilés	409	395
Différences négatives de change	0	0
<b>Charges financières</b>	<b>454</b>	<b>479</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>(450)</b>	<b>(406)</b>



Comptes annuels 2022  
Notes annexes aux états financiers de la société Safran Power Units

#### 4.4. Résultat exceptionnel

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2021	31.12.2022
Variation des provisions réglementées	(92)	(484)
Produits sur opérations de gestion	50	468
Produits sur opérations en capital	0	0
Charges sur opérations de gestion		
Charges sur opérations en capital	0	0
Autres	0	0
<b>Produits exceptionnels</b>	<b>(42)</b>	<b>(15)</b>

#### 4.5. Impôt sur les bénéfices

<i>(en milliers d'euros)</i>	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net
Courant	12 971		
Exceptionnel	(15)	(1 315)	
Crédit d'impôts, avoirs fiscaux, participation	(1 375)		
<b>Total</b>	<b>11 581</b>	<b>(1 315)</b>	<b>10 266</b>

## 5. AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION

### 5.1. Engagements hors bilan et passifs éventuels

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2021	31/12/2022
	<b>Total</b>	<b>Total</b>
Garanties de restitutions d'acompte	4 698	5 124
Garanties de bonne fin / exécution		
Garanties de dispenses de garanties		
les engagements en matière d'achat d'énergie	500	1 600
Autres engagements donnés	400	400
<b>Total engagements donnés</b>	<b>5 598</b>	<b>7 124</b>
Garantie de restitutions d'acompte		
Garanties de bonne fin / exécution		
Garanties de dispenses de garanties		
Autres engagements reçus (1)	34 506	36 305
<b>Total engagements reçus</b>	<b>34 506</b>	<b>36 305</b>



Comptes annuels 2022  
Notes annexes aux états financiers de la société Safran Power Units

### 5.2. Entreprises liées

SAFRAN POWER UNITS SAS est Filiale à 100% de SAFRAN HELICOPTER ENGINES SAS

	Entreprises liées	Participations
<i>(en milliers d'euros)</i>		
<b>Actif immobilisé</b>		
Participations		
<b>Actif circulant</b>		
Créances clients et comptes rattachés	18 973	
Compte Courant SAFRAN SA	2 689	
Compte Courant d'Intégration Fiscale	1 392	
<b>Dettes</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 039	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
<b>Postes du compte de résultat</b>		
Charges financières		
Produits financiers		

### 5.3. Effectif moyen

	31/12/2021	31.12.2022
Ingénieurs et cadres	256	288
Techniciens, Administratifs et Agents de maîtrise	127	122
Ouvriers	89	95
<b>Effectif salarié</b>	<b>472</b>	<b>505</b>
Personnel mis à disposition (intérimaires)	24	43
<b>Effectif total</b>	<b>496</b>	<b>548</b>

### 5.4. Intégration Fiscale

La Société a opté pour le régime d'intégration fiscale des Groupes défini par les articles 223A à 223Q du Code Général des Impôts mis en place par Safran SA, société immatriculée en France à Paris sous le RCS 562 082 909 depuis le 1er janvier 2005.

La convention d'intégration fiscale conclue entre la Société et la société Safran prévoit que la Société comptabilise la charge d'impôt comme en l'absence d'intégration fiscale et que la société Safran enregistre le solde de l'impôt dû au titre du résultat fiscal d'ensemble



Comptes annuels 2022  
**Notes annexes aux états financiers de la société Safran Power Units**

**5.5. Honoraires des commissaires aux comptes**

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat n'est pas fourni dans la mesure où le document de référence annuel du Groupe Safran mentionne cette information.

## SAFRAN POWER UNITS

Société par actions simplifiée au capital de 3 379 200 Euros  
Siège Social : Chemin du Pont de Rupé  
31000 TOULOUSE  
RCS TOULOUSE 630.800.084

### PV de Décisions de l'Actionnaire Unique du 27 mars 2023

#### Première résolution

*(Approbation des comptes au 31/12/2022)*

L'Actionnaire Unique, connaissance prise du rapport de gestion du Président, ainsi que du rapport général des Commissaires aux Comptes relatifs à l'exercice 2022, approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 tels qu'ils lui sont présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En application de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, l'Actionnaire unique prend acte de l'absence de dépenses et charges non déductibles de l'impôt sur les sociétés, visées à l'article 39-4 dudit Code.

#### Deuxième résolution

*(Affectation du résultat)*

L'actionnaire unique décide, conformément à la proposition du Président, d'affecter le bénéfice distribuable de l'exercice clos le 31 décembre 2022, comme suit :

Bénéfice de l'exercice 2022 :	10 265 946 euros
Report à nouveau :	61 789 euros
Bénéfice distribuable :	10 327 735 euros
Affectation	
- versement d'un dividende de 485 euros par action, soit un total de :	10 243 200 euros
- inscription du solde en report à nouveau :	84 535 euros

*Pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, ce dividende est soumis au prélèvement forfaitaire unique prévu par l'article 200 A du Code général des impôts. Cette taxation forfaitaire au taux unique de 12,8 % est applicable de plein droit sauf option globale et expresse du contribuable pour le barème progressif. En cas d'option, le dividende est alors éligible à l'abattement de 40 % de l'article 158, 3-2° modifié du Code général des impôts.*

L'actionnaire unique prend acte, qu'au titre des trois derniers exercices, ont été distribuées les sommes suivantes :

Exercice	Dividende global	Montant du dividende unitaire
31 décembre 2021	10 665 600 € (1)	505 €
31 décembre 2020	21 436 800 € (1)	1 015 €
31 décembre 2019	0 € (1)	0 €

(1) Soumis au prélèvement forfaitaire unique prévu par l'article 200 A du Code général des impôts ou, sur option globale, au barème progressif après l'abattement de 40% prévu par l'article 158, 3-2° du Code général des impôts.

### **Troisième résolution**

*(Conventions Réglementées)*

L'Actionnaire unique constate, qu'au titre de l'exercice écoulé, il n'a été conclu aucune opération ou convention entrant dans le champ de l'article L227-10 du Code de Commerce.

### **Quatrième résolution**

*(Délégation de pouvoirs pour les formalités légales)*

L'Actionnaire Unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie du procès-verbal des présentes, à l'effet d'accomplir toutes les formalités, ainsi que tous dépôts et publications prescrits par la loi.



**Franck SAUDO, Représentant de SAFRAN HELICOPTER ENGINES SAS,  
Actionnaire Unique de SAFRAN POWER UNITS SAS**



## **SAFRAN POWER UNITS**

Société par Actions Simplifiée au capital de 3 379 200 Euros  
Siège Social : Chemin du Pont de Rupé  
31000 TOULOUSE  
RCS TOULOUSE 630.800.084

### **RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT SUR L'EXERCICE 2022**

#### **1 - Activité**

##### **Activité de SAFRAN POWER UNITS SAS**

Le chiffre d'affaires est en augmentation à 129,6 M€ pour 125,5 M€ en 2021.

Le chiffre d'affaires industriel s'élève à 116,1 M€ et le chiffre d'affaires RTDI à 13,4 M€.

La prise de commandes s'est élevée à 181,6 M€ contre 146,7 M€ en 2021.

Les dépenses de Recherche – Technologie – Développement et Industrialisation s'élèvent à 25.0 M€ soit une hausse de 16% par rapport à 2021

Les stocks et encours passent de 39,7 M€ en 2021 à 48,5 M€ en 2022.

#### **2 - Perspectives d'avenir**

L'activité 2023 devrait voir une croissance de notre chiffre d'affaires

#### **3 - Résultats**

Le résultat de l'exercice 2022 de 10,2 M€ est en diminution par rapport à celui de 2021 qui était de 10,6 M€.

La valeur ajoutée s'élève à 61,2 M€ soit 44% de la production de l'exercice, contre 58,1 M€ soit 48% de la production de l'exercice en 2021.

Après la prise en compte des amortissements et provisions, le résultat d'exploitation est de 13,4 M€ contre 14,3 M€ en 2021.

Le résultat financier est de -0,4 M€ en 2022 à comparer à -0,4 M€ en 2021.

Le résultat exceptionnel s'élève à -0,01 M€ à comparer à -0,04 M€ en 2021.

La participation, calculée selon l'accord Groupe, s'élève à 1,4 M€ au titre de 2022.

La capacité d'autofinancement s'élève à 16,3 M€ en 2022 contre 15,3 M€ en 2021.

#### **4 - Bilan**

Les capitaux propres s'élèvent à 38,5 M€ contre 38,4 M€ au 31 décembre 2021.

Le besoin en fonds de roulement de 5,1 M€ est en légère diminution par rapport au 31 décembre 2021.

La position financière nette comptable atteint 2,7 M€ contre 4,4 M€ à fin 2021.

Le montant des avances remboursables s'élève à 15 M€. Il s'agit d'avances remboursables à la Direction des Programmes de l'Aviation Civile pour 10,9 M€, à l'Agence de l'eau pour 0,1 M€ et au Ministère de la Recherche pour 4 M€.

#### **5 - Affectation du résultat**

Il est proposé de répartir le bénéfice de l'exercice 2022, comme suit :

Bénéfice de l'exercice 2022 :	10 265 946 euros
Report à nouveau :	61 789 euros
Bénéfice distribuable :	10 327 735 euros
Affectation	
- versement d'un dividende de 485 euros par action, soit un total de :	10 243 200 euros
- inscription du solde en report à nouveau :	84 535 euros

*Pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, ce dividende est soumis au prélèvement forfaitaire unique prévu par l'article 200 A du Code général des impôts. Cette taxation forfaitaire au taux unique de 12,8 % est applicable de plein droit sauf option globale*

et expresse du contribuable pour le barème progressif. En cas d'option, le dividende est alors éligible à l'abattement de 40 % de l'article 158, 3-2° modifié du Code général des impôts.

A titre d'information il est rappelé les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices :

Exercice	Dividende global	Montant du dividende unitaire
31 décembre 2021	10 665 600 € (1)	505 €
31 décembre 2020	21 436 800 € (1)	1 015 €
31 décembre 2019	0 € (1)	0 €

(1) Soumis au prélèvement forfaitaire unique prévu par l'article 200 A du Code général des impôts ou, sur option globale, au barème progressif après l'abattement de 40% prévu par l'article 158, 3-2° du Code général des impôts.

## 6 - Informations relatives au capital social

Le capital social de SAFRAN POWER UNITS, d'un montant de 3 379 200 euros, divisé en 21 120 actions de 160 euros nominal, est détenu à 100 % par la société SAFRAN HELICOPTER ENGINES SAS, filiale de SAFRAN.

## 7 - Informations relatives aux délais de paiement

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (D. 441-4, article I)

DATE 31/12/2022

	Article D.441 I.-1° : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le						Article D.441 I.-2° : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
<b>(A) Tranches de retard de paiement</b>												
Nombre de factures concernées	1					21	6					712
Montant total TTC des factures concernées	22 087	15 743	0	0	-25 238	-9 495	79 830	1 021 557	1 840 278	2 106 562	10 144 757	15 113 154
Pourcentage du montant total des achats TTC de l'exercice	89 774 280	0,02%	0,00%	0,00%	-0,03%	-0,01%						
Pourcentage du chiffre d'affaire TTC de l'exercice							0,06%	0,77%	1,38%	1,58%	7,62%	11,35%
<b>(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées</b>												
Nombre de factures exclues (PNS avec litiges + cockpit)						205						38
Montant total des factures exclues						1 981 124						938 163
<b>(C) Délai de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L 441-6 ou article L 443-1 du code de commerce)*</b>												
Délais de paiement de référence utilisés pour le calcul des retards de paiement	<input checked="" type="checkbox"/> Délais contractuels : DELAIS CONTRACTUELS <input type="checkbox"/> Délais légaux : (préciser)						<input checked="" type="checkbox"/> Délais contractuels : DELAIS CONTRACTUELS <input type="checkbox"/> Délais légaux : (préciser)					

## **8 – Divers**

- Prises de participation au cours de l'exercice amenant à détenir plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers, de la moitié ou des deux tiers du capital ou des droits de vote d'une société ayant son siège social sur le territoire de la République française (C. com L.233-6 et L.247-1, CNCC NI.XVIII 2.11.4B.b). NEANT
- Prises de contrôle ("contrôle exclusif ou conjoint", C. com L.233-3) d'une société ayant son siège social sur le territoire de la République française (C. com L.233-6 al.1 et L.247-1 al.1, CNCC NI.XVIII 2.11.4B.b). NEANT
- Montant global de certaines charges non déductibles dites "somptuaires" et montant de l'impôt supporté en raison de ces dépenses (CGI 39-4 et 223 quater, CNCC NI.XVIII 2.11.4B.e) NEANT
- Montant des frais généraux réintégrés à la suite d'un redressement fiscal définitif (CGI 39-5 et 223 quinquies, CNCC NI.XVIII 2.11.4B.e) NEANT
- Le tableau des résultats des 5 derniers exercices (C. com R.225-102).

2017	2018	2019	2020	2021
7 587 836 €	2 720 877 €	13 206 154 €	8 149 983 €	10 645 902 €

- Situation au regard des évènements de 2022 :

L'année 2022 a été marquée par la guerre en Ukraine, une forte inflation (énergie, matières premières, salaires, transports...) et les difficultés d'approvisionnement, le tout dans un contexte de pandémie.

Au regard des incertitudes que SPU a dû gérer et de leurs répercussions au quotidien, la société a maintenu ses efforts sur la performance opérationnelle et a porté une attention accrue sur les prix dans un contexte de hausse de l'inflation.

### Crise Russo Ukrainienne :

Le conflit en Ukraine a démarré le 24 février 2022.

Conformément aux sanctions européennes, américaines et britanniques à l'encontre de la Russie, la Société a suspendu jusqu'à nouvel ordre toutes les exportations et prestations de

services vers la Russie. L'arrêt de ces activités a conduit la Société à déprécier l'ensemble des stocks 337 pour un montant de 0,8 M€

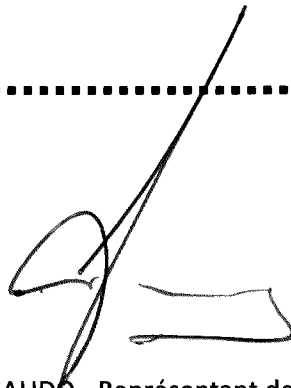
#### Inflation et hausse des prix de l'énergie

L'année 2022 a vu une envolée de l'inflation et une tension sur la chaîne d'approvisionnement. La pression inflationniste sur les coûts (énergies, matières premières, transports, salaires) a pu être relativement contenue par une répercussion de cette augmentation sur les prix de vente et par la maîtrise de ses frais généraux.

Par ailleurs, l'ensemble du personnel a été sensibilisé à prendre part, individuellement et collectivement, aux actions qui servent cet objectif.

#### 9 - Evènements postérieurs à la clôture

Aucun



Franck SAUDO - Représentant de SAFRAN HELICOPTER ENGINES,

Président de SAFRAN POWER UNITS

# mazars

Tour Exaltis  
61 rue Henri Regnault  
92075 Paris La Défense Cedex

## SAFRAN POWER UNITS

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

## SAFRAN POWER UNITS

Société par actions simplifiée unipersonnelle  
RCS Toulouse 630 800 084

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

A l'associé unique de la société SAFRAN POWER UNITS,

## Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SAFRAN POWER UNITS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## Fondement de l'opinion

### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

## Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes notamment pour ce qui concerne

La note 2.11 *Provisions pour risques et charges* de l'annexe des comptes annuels qui indique que votre société constitue des provisions, principalement pour garanties de fonctionnement, pertes à terminaison et engagements de livraisons, retraites et engagements assimilés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

# Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

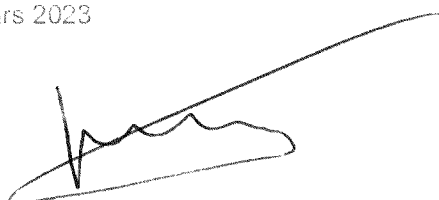
Mazars

Paris La Défense, le 27 mars 2023



Delphine GARDINAL

Associée



Jérôme DF PASTORS

Associé

**SAFRAN POWER UNITS**

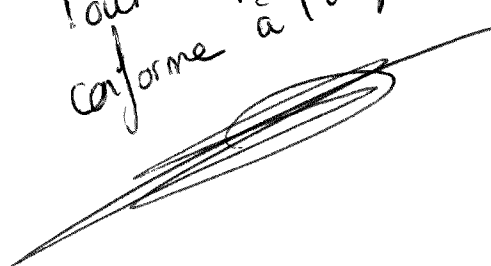
CHEMIN DU PONT DE RUPE  
31 000 TOULOUSE  
RCS TOULOUSE 630.800.084

**A. ETATS FINANCIERS**

**B. ANNEXE**

1.	FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE .....	7
2.	PRINCIPES COMPTABLES .....	8
3.	NOTES SUR LE BILAN .....	17
4.	NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT .....	24
5.	AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION .....	25

*Pour copie certifiée  
conforme à l'original*



## A. ETATS FINANCIERS

Comptes annuels 2022  
Notes annexes aux états financiers de la société Safran Power Units

Compte de résultat au 31 décembre 2022

<i>(en milliers d'euros)</i>	Note	31/12/2021	31/12/2022
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			
Chiffre d'affaires	4.1	125 455	129 584
Production stockée		-3 585	8 627
Production immobilisée		0	64
Transfert de charges d'exploitation	4.2	749	847
Reprises sur amortissements et provisions		1 866	1 608
Autres produits		83	233
Subventions d'exploitation		6 248	7 128
<b>Produits d'exploitation (1)</b>		<b>130 816</b>	<b>148 091</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
Consommations de l'exercice en provenance de tiers		63 782	77 002
Achats stockés d'approvisionnement		27 315	35 059
Matières premières		27 315	35 059
Autres approvisionnements		0	0
Variation des stocks d'approvisionnements		607	(252)
Achats de sous-traitance		14 086	15 557
Achats non stockés de matières et fournitures		7 847	10 738
Services extérieurs		2 009	3 178
Autres		11 918	12 723
Impôts, taxes et versements assimilés		2 049	2 109
Charges de personnel		43 608	48 416
Salaires et traitements		29 388	32 684
Charges sociales		14 220	15 731
Dotations aux amortissements, aux provisions et aux dépréciations		6 454	7 046
Sur immobilisations: dotations aux amortissements et dépréciations		3 333	3 034
Sur actif circulant: dépréciations		1 730	1 440
Pour risques et charges: dotations aux provisions		1 391	2 572
Autres charges		623	141
<b>Charges d'exploitation (2)</b>		<b>116 516</b>	<b>134 714</b>
<b>Résultat d'exploitation (1) - (2)</b>		<b>14 300</b>	<b>13 377</b>
Produits financiers		4	73
Charges financières		455	479
<b>Résultat financier</b>	4.3	<b>(451)</b>	<b>(406)</b>
<b>Résultat courant (avant impôts)</b>		<b>13 849</b>	<b>12 971</b>
Produits exceptionnels		1 337	1 735
Charges exceptionnelles		1 379	1 751
<b>Résultat exceptionnel</b>	4.4	<b>(42)</b>	<b>(15)</b>
Participation des salariés		1 360	1 375
Impôts sur les bénéfices	4.5	1 801	1 315
<b>Total des produits</b>		<b>130 356</b>	<b>148 584</b>
<b>Total des charges</b>		<b>119 710</b>	<b>138 319</b>
<b>Bénéfice / (Perte) net(te)</b>		<b>10 646</b>	<b>10 265</b>

Comptes annuels 2022  
Notes annexes aux états financiers de la société Safran Power Units

Bilan au 31 décembre 2022

<b>ACTIF</b>	Note	31/12/2021	Actif brut	Amortissements et dépréciations	31/12/2022
<i>(en milliers d'euros)</i>					
Immobilisations incorporelles	3.1	3 031	9 143	6 084	3 059
Concessions brevets, licences, marques	3.1	157	575	424	151
Fonds commercial		2 808	2 831	23	2 808
Autres immobilisations incorporelles		66	5 737	5 637	100
Immobilisations corporelles	3.1	26 834	83 498	56 091	27 407
Immobilisations financières	3.1	45	45		45
Titres de participations					
Autres immobilisations financières		45	45		45
<b>Total Actif immobilisé</b>		<b>29 910</b>	<b>92 685</b>	<b>62 175</b>	<b>30 511</b>
Stocks et en-cours	3.2	35 143	48 542	5 644	42 899
Avances et acomptes versés		123	254		254
Créances clients et comptes rattachés	3.3	62 087	72 998		72 998
Autres créances	3.3	8 381	4 081		4 081
Valeurs de placement	3.4	-			-
Disponibilités	3.4				-
Charges constatées d'avance	3.6	101	95		95
<b>Total Actif circulant</b>		<b>105 835</b>	<b>125 970</b>	<b>5 644</b>	<b>120 326</b>
Prime de remboursement des emprunts	3.7				
Ecart de conversion - Actif	3.7				
<b>Total actif</b>		<b>135 745</b>	<b>218 656</b>	<b>67 819</b>	<b>150 837</b>

Comptes annuels 2022  
Notes annexes aux états financiers de la société Safran Power Units

<b>PASSIF</b>	Note	31/12/2021	31/12/2022
<i>(en milliers d'euros)</i>			
Capital social	3.8	3 379	3 379
Autres éléments de capitaux propres	3.8	13 197	13 178
Provisions réglementées	3.8	11 216	11 700
Résultat de l'exercice	3.8	10 646	10 266
<b>Capitaux propres</b>		<b>38 438</b>	<b>38 522</b>
Avances et dettes conditionnées			
<b>Autres fonds propres</b>			
Provisions pour risques et charges	3.9	11 293	12 682
Emprunts obligataire	3.10		
Billets non garantis de premier rang émis en USD	3.10		
Autres emprunts et dettes financières	3.10	18 285	19 723
Avances et acomptes reçus	3.10	26 369	30 622
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3.10	36 075	42 640
Autres dettes	3.10	108	764
Produits constatés d'avance	3.11	5 177	5 884
<b>Dettes financières, d'exploitation et diverses</b>		<b>97 307</b>	<b>112 315</b>
Ecart de conversion - Passif	3.12		
<b>Total passif</b>		<b>135 745</b>	<b>150 837</b>

## B. ANNEXE

Comptes annuels 2022  
**Notes annexes aux états financiers de la société Safran Power Units**

La société est détenue de manière ultime par Safran SA, qui est une société cotée en continu sur le compartiment A du marché Eurolist d'Euronext Paris.

A ce titre, elle est intégrée dans les comptes consolidés publiés par :

Safran SA, 2 Bld du Général Martial Valin, 75724 PARIS CEDEX 15, SIREN : 562 082 909.

Ce qui exonère Safran Power Units SAS de publier ses propres comptes consolidés.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels. Elles sont exprimées en milliers d'euros, sauf indication contraire.

Dans la suite de ces notes annexes, la société Safran Power Units SAS sera dénommée la Société

L'exercice clos le 31 décembre 2022 a une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 150 837 275 euros.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 10 265 365 euros.

## 1. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Le chiffre d'affaires est en augmentation à 129,6 M€ pour 125,5 M€ en 2021.

Le chiffre d'affaires industriel s'élève à 116,1 M€ et le chiffre d'affaires RTDI à 13,4 M€.

La prise de commandes s'est élevée à 181,6 M€ contre 146,7 M€ en 2021.

Les dépenses de Recherche – Technologie – Développement et Industrialisation s'élèvent à 25.0 M€ soit une hausse de 16% par rapport à 2021

Les stocks et encours passent de 39,7 M€ en 2021 à 48,5 M€ en 2022.

Certains contrats de maintenance et de support prévoient le maintien en état de vol d'une flotte de moteurs.

La facturation de ces contrats est basée sur le nombre d'heures de vol des biens concernés par ces contrats.

Depuis le 1er janvier 2018, un changement d'estimation dans la mesure de l'avancement du chiffre d'affaires sur les contrats pluriannuels de maintenance et de réparation des moteurs dits « à l'heure de vol » a été opéré, et ceci afin de mieux rendre compte du degré de réalisation des prestations rendues dans le cadre de l'exécution de ces contrats :

Jusqu'au 31 décembre 2017, le chiffre d'affaires était comptabilisé au fur et à mesure des facturations mensuelles établies en fonction des heures de vol réalisées par les moteurs ou équipements concernés. A partir du 1er janvier 2018, le chiffre d'affaires est comptabilisé à l'avancement des coûts réellement supportés en relation avec les prestations réalisées sur l'exercice.

#### Situation au regard des évènements de 2022 :

L'année 2022 a été marquée par la guerre en Ukraine, une forte inflation (énergie, matières premières, salaires, transports...) et les difficultés d'approvisionnement, le tout dans un contexte de pandémie.

Au regard des incertitudes que SPU a dû gérer et de leurs répercussions au quotidien, la société a maintenu ses efforts sur la performance opérationnelle et a porté une attention accrue sur les prix dans un contexte de hausse de l'inflation.

##### Crise Russo Ukrainienne :

Le conflit en Ukraine a démarré le 24 février 2022.

Conformément aux sanctions européennes, américaines et britanniques à l'encontre de la Russie, la Société a suspendu jusqu'à nouvel ordre toutes les exportations et prestations de services vers la Russie. L'arrêt de ces activités a conduit la Société à déprécier l'ensemble des stocks 337 pour un montant de 0,8 M€

##### Inflation et hausse des prix de l'énergie :

L'année 2022 a vu une envolée de l'inflation et une tension sur la chaîne d'approvisionnement. La pression inflationniste sur les coûts (énergies, matières premières, transports, salaires) a pu être relativement contenue par une répercussion de cette augmentation sur les prix de vente et par la maîtrise de ses frais généraux.

Par ailleurs, l'ensemble du personnel a été sensibilisé à prendre part, individuellement et collectivement, aux actions qui servent cet objectif.

## **2. PRINCIPES COMPTABLES**

### **2.1. Règles et méthodes comptables**

Les comptes sociaux au 31 décembre 2022 sont établis en conformité avec les dispositions légales et réglementaires applicables en France selon le règlement 2016-07 du 4 novembre 2016 modifiant le règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables du 5 juin 2014 ainsi que les avis et recommandations ultérieurs de l'Autorité des Normes Comptables.

La société applique, pour les exercices ouverts à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014, la recommandation n° 2013-02 relative aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite et avantages similaires.

**Notes annexes aux états financiers de la société Safran Power Units**

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence pour fournir une image fidèle et conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation,
- Permanence des méthodes,
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Sauf indication contraire, la méthode retenue pour la valorisation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

**2.2. Immobilisations incorporelles**

Toutes les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

- les brevets et licences sont amortis sur leur durée de protection juridique ou sur leur durée effective d'utilisation si elle est plus brève,
- les logiciels d'application sont comptabilisés à leur coût d'acquisition, augmenté des coûts de développement nécessaires à leur mise en œuvre. Ils sont amortis linéairement sur une durée d'un à cinq ans,
- les droits d'émission de gaz à effet de serre (CO<sub>2</sub>) sont comptabilisés conformément à l'avis 2004 C du comité d'urgence et à la recommandation 2009-R.02 du 5 mars 2009 du CNC (le cas échéant).

Les majorations des taux d'amortissement courants autorisées par l'administration fiscale dans un but d'incitation à l'investissement, sont considérées comme des amortissements dérogatoires et font l'objet d'une provision réglementée figurant dans les capitaux propres.

Les dépenses de R&D sont enregistrées en charges de l'exercice au cours duquel elles ont été encourues.

**2.3. Immobilisations corporelles**

Conformément à la réglementation comptable (règlement 2004-06 du Comité de la Réglementation Comptable), à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2005, les immobilisations sont amorties sur leur durée d'utilité.

Les immobilisations corporelles figurent au bilan pour leur coût d'acquisition historique diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Le coût d'acquisition est constitué notamment du prix d'achat, des frais accessoires et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue.

Les immobilisations acquises en devises étrangères sont converties au cours du jour de l'opération.

Les immobilisations produites par l'entreprise sont évaluées à leur prix de revient de production.

Suite à l'application du règlement CRC 04-06, la Société a été amenée à appliquer la méthode par composants sur certains actifs.

### **2.3.1. Amortissements**

Les principales durées d'utilisation sont les suivantes :

- Constructions robustes / Linéaire / 15 à 40 ans.
- Installations techniques, matériel et outillages industriels / Dégressif / 10 à 15 ans.
- Matériel de transport / Linéaire / 4 ans.
- Matériel et mobilier de bureau / Linéaire ou Dégressif / 6 ans 2/3

Le mode d'amortissement retenu est l'amortissement linéaire.

Les majorations des taux d'amortissement courants autorisées par l'administration fiscale dans un but d'incitation à l'investissement, sont considérées comme amortissements dérogatoires et font l'objet d'une provision réglementée figurant dans les capitaux propres.

### **2.3.2. Dépréciations**

Si à la clôture des comptes, il existe un indice de perte de valeur, la société effectue un test de dépréciation. Les indices retenus sont d'ordre externe comme des événements ou modifications d'environnement de marché ayant un effet négatif sur l'entité, qui sont intervenus au cours de l'exercice ou qui surviendront dans un proche avenir ou d'ordre interne comme l'obsolescence ou des changements importants dans le mode d'utilisation du bien.

Une dépréciation est comptabilisée en compte de résultat lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, la valeur actuelle étant la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'usage.

La valeur vénale est définie comme le montant qui pourrait être obtenu de la vente de l'actif lors d'une transaction conclue à des conditions normales de marché, net des coûts de sortie. La valeur d'usage est estimée sur la base d'une actualisation des flux de trésorerie futurs attendus, sur la base d'un taux de référence qui reflète le coût moyen pondéré du capital pour la Société.

### **2.4. Immobilisations financières**

Elles sont évaluées à leur prix d'acquisition.

Une dépréciation des titres de participation doit être comptabilisée pour le montant de la différence lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

La valeur d'inventaire des titres est appréciée soit :

- en fonction du cours de bourse moyen du dernier mois précédent la clôture, pour les participations cotées,
- en fonction de la quote-part de situation nette corrigée, le cas échéant, des plus-values latentes significatives nettes des impôts correspondants
- en fonction de la valeur intrinsèque des fonds propres, correspondant à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus (valeur d'entreprise), diminuée, le cas échéant, de l'endettement.

Les prêts et autres immobilisations financières font l'objet de provisions si leur caractère recouvrable est incertain.

## **2.5. Stocks et travaux en cours**

### **2.5.1. Valeurs brutes**

Les stocks et les en-cours sont valorisés au coût standard établi pour l'année selon des prix d'achats prévisionnels pour les articles approvisionnés et basé sur les dernières données techniques connues (gammas et nomenclatures) valorisées via des taux horaires calculés en fonction de la charge de l'année.

Chaque élément de coût fait l'objet d'un suivi par écarts. A la fin de la période annuelle, l'ensemble des écarts constatés est réintégré dans le stock et en-cours afin d'obtenir une valorisation au réel.

Aucun frais financier n'est inclus dans la valorisation.

Le coût de revient est déterminé sur la base d'une capacité normale de production, excluant ainsi l'effet potentiel d'une sous-activité.

### **2.5.2. Dépréciations**

Une dépréciation est constituée lorsque le coût de revient des stocks et travaux en cours est supérieur à la valeur de réalisation, notamment en raison de l'absence de perspective de vente, de la rotation considérée comme très lente ou d'obsolescence.

## **2.6. Créances et dettes**

Les créances et les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est constituée sur les créances lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable.

Les dettes et créances en devises sont converties au cours en vigueur au 31 décembre.

Les écarts par rapport aux valeurs d'origine sont enregistrés dans les comptes d'écarts de conversion actif et passif prévus à cet effet.

Les pertes de change latentes qui ne sont pas compensées par une couverture de change font l'objet d'une provision pour risque.

Comptes annuels 2022  
**Notes annexes aux états financiers de la société Safran Power Units**

**2.7. Disponibilités**

Les disponibilités sont constituées essentiellement des comptes bancaires créditeurs détenus par la Société et des fonds de caisse

Les liquidités ou exigibilités en monnaies étrangères existant à la clôture des comptes sont converties au cours en vigueur au 31 décembre.

Les écarts par rapport aux valeurs d'origine sont enregistrés en résultat financier.

**2.8. Valeurs mobilières de placement**

Pour les VMP, les règles d'évaluation suivantes s'appliquent :

- La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires,
- Lorsque la valeur d'inventaire correspondant au cours de clôture / valeur d'utilité / valeur probable de négociation est inférieure à la valeur brute comptable, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

**2.9. Autres créances / Autres dettes (en fonction)**

Dans le cadre de la centralisation de la trésorerie du Groupe, la société Safran a mis en place une convention de gestion de trésorerie permettant la création d'un compte courant financier entre la Société et la société Safran.

Le poste « Autres Créances » ou « Autres Dettes » (le cas échéant) est essentiellement constitué du compte courant Safran SA.

**2.10. Provisions réglementées**

Les majorations des taux d'amortissement courants autorisées par l'administration fiscale dans un but d'incitation à l'investissement et pratiqués sur les immobilisations incorporelles et/ou corporelles sont considérées comme amortissements dérogatoires et font l'objet d'une provision réglementée figurant dans les capitaux propres.

**2.11. Provisions pour risques et charges**

Une provision est constatée dès lors qu'il existe une obligation dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources sans contrepartie.

Les provisions pour risques et charges suivent les règles de constitution suivantes :

- Les provisions pour risques sont constituées en fonction du risque connu à la date d'arrêté des comptes du présent exercice comptable.  
Elles correspondent aux montants des dommages réclamés ou estimés compte tenu du déroulement des procédures et des avis des avocats de la société.
- Les provisions pour charges correspondent principalement aux :
  - Coûts de réaménagement des sites à effectuer pour répondre aux obligations de remise en état des lieux d'exploitation telles que définies par les arrêtés préfectoraux,
  - Retraites et autres avantages assimilés (voir note ci-dessous),
  - Provisions pour garanties de fonctionnement (voir note ci-dessous),
  - Provisions pour pertes à terminaison et pertes sur engagement de livraisons (voir note ci-dessous),
  - Autres.

#### **2.11.1. Garanties de fonctionnement**

Elles sont constituées pour couvrir la quote-part des charges futures jugées probables au titre des garanties notamment de fonctionnement et de performance sur les livraisons de moteurs et d'équipements. Elles couvrent généralement un à trois ans de fonctionnement selon le type de matériels livrés. Ces provisions sont, selon les cas, déterminées sur la base de dossiers techniques ou sur une base statistique, notamment en fonction de pièces retournées sous garantie.

#### **2.11.2. Pertes sur engagement de livraisons**

Une provision pour pertes sur engagement de livraisons, dans le cas des contrats de vente de série, est comptabilisée dès lors que :

- Il existe une probabilité forte qu'un contrat se révèle déficitaire (contrat dont les coûts inévitables pour satisfaire aux obligations contractuelles sont supérieurs aux avantages économiques attendus du contrat) ;
- Le contrat, signé avant la date de clôture, est générateur d'obligations pour la société, sous forme de livraison de biens, de prestations de services ou à défaut sous forme de versement d'indemnités de rupture ;
- L'obligation de la société peut être estimée de manière fiable.

Les coûts inévitables faisant l'objet de la provision représentent le montant le plus faible du coût net d'exécution du contrat (i.e. la perte prévue sur le contrat) et du coût découlant du défaut d'exécution du contrat (par exemple, coût de sortie en cas de rupture anticipée).

Pour les contrats déficitaires faisant l'objet d'engagements fermes, les pertes sur engagement de livraisons sont imputées en priorité en dépréciation des en-cours pour la part de production déjà réalisée, et comptabilisées en provisions pour le complément.

#### **2.11.3. Retraites et engagements assimilés**

**Notes annexes aux états financiers de la société Safran Power Units**

La société supporte différents engagements au titre de régimes de retraite et assimilés à prestations définies, dont les plus significatifs sont décrits ci-dessous :

Les engagements au titre des indemnités de fin de carrière supportés par la société au titre de la convention collective des industries métallurgiques et connexes ou d'accords d'entreprise sont provisionnés.

Le personnel cadre bénéficie par ailleurs, selon les tranches d'âge, d'un régime complémentaire à cotisations définies et d'un régime de retraite différentielle à prestations définies.

Ces engagements sont évalués et comptabilisés selon la recommandation n°2013-02 de l'ANC relative aux règles de comptabilisation et d'évaluation des engagements de retraite et avantages similaires. L'évaluation actuarielle de l'ensemble des régimes à prestations définies est confiée à un actuaire indépendant.

Le cas échéant, l'effet de changement dans les hypothèses actuarielles relatives aux avantages postérieurs à l'emploi (indemnités de fin de carrière et retraite différentielle) est étalé sur la durée d'activité résiduelle moyenne des salariés, conformément à la méthode dite du « corridor ». Les éléments non provisionnés (écarts actuariels et coût des services passés non reconnus, le cas échéant) sont comptabilisés hors bilan.

L'ensemble des éléments constitutifs de la charge nette de période (coût des services rendus, amortissement des écarts actuariels, effets des modifications de régime, coût financier, produit de rendement des actifs de couverture) est présenté en compte de résultat.

Fin 2013, le conseil d'administration a autorisé la mise en place d'un régime de retraite supplémentaire en France, dont la population éligible est composée de cadres supérieurs du Groupe.

Le dispositif a pris effet au 1er janvier 2014 et prévoit le versement d'une rente calculée en fonction de l'ancienneté dans la catégorie bénéficiaire (minimum 5 ans pour être éligible, maximum 10 ans pris en compte dans le calcul des droits) et de la rémunération de référence (correspondant à la moyenne des 36 derniers mois avant le départ en retraite).

Un système de plafonnement permet de limiter la rente : la rente supplémentaire est en effet limitée à trois plafonds annuels de la Sécurité Sociale (PASS) et le montant total des rentes, tous régimes confondus, ne peut pas excéder 35 % de la rémunération de référence.

**2.12. Autres fonds propres (type : Avances remboursables)**

La société reçoit des financements publics pour le développement de projets aéronautique, sous forme d'avances remboursables. Le remboursement de ces avances est basé sur le produit des ventes futures de moteurs ou d'équipements.

Les avances remboursables sont traitées comme des ressources de financement comptabilisées au passif du bilan. Elles sont évaluées et comptabilisées à leur valeur historique déduite des remboursements déjà réalisés.

Pour certains contrats, après remboursement intégral de l'avance, la société continue de verser une redevance en fonction du chiffre d'affaires réalisé sur les rechanges du programme, celle-ci étant considérée comme une charge d'exploitation.

### **2.13. Opérations en devises**

Les ventes et les achats libellés en devises étrangères sont convertis en euro au cours moyen du mois de la transaction. Dans le cas où la devise fait l'objet d'une couverture par la société Safran, le cours couvert, est appliqué à l'excédent du chiffre d'affaires sur les achats. Par ailleurs, les acomptes versés et reçus, les produits et charges constatés d'avance ainsi que les concessions payées d'avance sont valorisés au cours couvert de l'année d'encaissement.

A la date de clôture :

- Pour les devises faisant l'objet d'une couverture par la société Safran :
  - Les créances clients et les dettes fournisseurs sont converties au cours de clôture, sans incidence sur le compte de résultat,
  - L'écart éventuel entre le cours couvert de la date de transaction et le cours couvert de la date de l'encaissement, appliqué à la position nette clients / fournisseurs en devise, est comptabilisé en chiffre d'affaires.
- Pour les devises ne faisant pas l'objet d'une couverture par Safran, l'incidence des revalorisations des dettes et créances est inscrite en écart de conversion actif ou passif et, le cas échéant, une provision pour pertes de change est comptabilisée.
- Les provisions en devise sont valorisées au cours de clôture. L'écart de change est comptabilisé en résultat financier.
- La composante en devise des provisions pour perte à terminaison en euro est valorisée au cours couvert de l'année de réalisation de la perte, pour les devises faisant l'objet d'une couverture par la société Safran.

### **2.14. Contrats à long terme**

La Société comptabilise certains de ses contrats au moyen de la méthode de l'avancement sur la base des coûts réalisés. Cette méthode nécessite une correcte estimation des données à terminaison évaluées sur la base des prévisions de flux de trésorerie futurs qui tiennent compte des obligations et indices contractuels ainsi que d'autres paramètres internes au contrat retenus en utilisant des données historiques et/ou prévisionnelles. Cette méthode nécessite également une correcte estimation du degré d'avancement de la réalisation.

Le coût des ventes est évalué au coût de production c'est à dire le coût direct des matières premières, de la main-d'œuvre de production et des achats de sous-traitance consommés dans le cycle de production, augmenté d'une quote-part de frais généraux industriels dont les frais d'approvisionnement et d'achat.

Le chiffre d'affaires est calculé en appliquant le taux de marge estimé à terminaison aux coûts des ventes constatées.

Lorsqu'il devient probable que le total des coûts du contrat nécessaire afin de couvrir les risques et obligations de la Société est supérieur au total des produits du contrat, la perte attendue est comptabilisée en dépréciation d'en-cours en premier lieu et/ou en provision pour pertes à terminaison

**Notes annexes aux états financiers de la société Safran Power Units**

ou d'engagement de livraison si le montant de la perte attendue est supérieure aux en-cours comptabilisés à l'actif du bilan de la Société à la date de clôture de l'exercice

**2.15. Chiffre d'affaires**

Le chiffre d'affaires reconnu par la société est essentiellement relatif à :

- Des contrats considérés à long terme dont la comptabilisation est réalisée au moyen de la méthode de l'avancement.

Le chiffre d'affaires reconnu par la Société au cours de l'exercice comptable correspond à la progression du degré d'avancement des contrats concernés sur laquelle est appliquée l'estimation à terminaison des revenus de la Société sur ces contrats.

- Des ventes de biens et de services, ainsi que les produits de redevances et de licences.

Dans ce cas, le chiffre d'affaires est comptabilisé lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs iront à la Société, lorsqu'il peut être évalué de façon fiable et lorsque la Société a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété des biens et des services.

**2.16. Résultat exceptionnel**

La définition du résultat exceptionnel retenue est celle qui résulte de l'application du Plan Comptable Général.

Le résultat exceptionnel comprend notamment les plus-values ou moins-values de cessions d'éléments de l'actif immobilisé.

**2.17. Impôts sur les bénéfices et intégration fiscale**

La Société a opté pour le régime d'intégration fiscale des Groupes défini par les articles 223A à 223Q du Code Général des Impôts mis en place par Safran SA, société immatriculée en France à Paris sous le RCS 562 082 909 depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005.

La convention d'intégration fiscale conclue entre la Société et la société Safran prévoit que la Société comptabilise la charge d'impôt comme en l'absence d'intégration fiscale et que la société Safran enregistre le solde de l'impôt dû au titre du résultat fiscal d'ensemble.

Comptes annuels 2022  
Notes annexes aux états financiers de la société Safran Power Units

### 3. NOTES SUR LE BILAN

#### 3.1. Immobilisations incorporelles, corporelles et financières

##### Valeurs brutes

	31/12/2021	Acquisitions, apports, création, augmentation	Reclassement	Cessions, scissions, diminution	31/12/2022
<i>(en milliers d'euros)</i>					
Frais de recherche et de développement	0				0
Concessions et droits similaires	524	15	37	0	575
Fonds de commerce et droit au bail	2831	0			2 831
Autres immobilisations incorporelles	5619	46	71		5 736
Immobilisations incorporelles en cours	0				0
Avances et acomptes					
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>8 974</b>	<b>61</b>	<b>108</b>	<b>0</b>	<b>9 143</b>
Terrains	1 634	46	7		1 687
Constructions	25 600	773	297	0	26 670
Installations, matériel, outillages	46 957	372	3 956		51 285
Autres immobilisations corporelles	1 316	516	57		1 888
Immobilisations corporelles en cours	3 474	1 837	-3 374		1 937
Avances et acomptes	1 050	30	-1 050		30
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>80 031</b>	<b>3 574</b>	<b>-108</b>	<b>0</b>	<b>83 497</b>
Participations financières					
Créances rattachées à des participations	40				40
Autres immobilisations financières	5	0			5
<b>Immobilisations financières</b>	<b>45</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>45</b>

Comptes annuels 2022  
Notes annexes aux états financiers de la société Safran Power Units

**Amortissements**

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2021	Dotations	Apports	Reclassement	Reprises	31/12/2022
Frais de recherche et de développement						
Concessions et droits similaires	367	57				424
Fonds de commerce et droit au bail	23					23
Autres immobilisations incorporelles	5 554	83				5 637
Immobilisations incorporelles en cours	0					0
Avances et acomptes	0					0
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>5 944</b>	<b>141</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>6 085</b>
Terrains	801	61				862
Constructions	15 929	907				16 836
Installations, matériel, outillages	35 544	1 758				37 302
Autres immobilisations corporelles	923	168				1 091
Immobilisations corporelles en cours	0					0
Avances et acomptes	0					0
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>53 197</b>	<b>2 894</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>56 090</b>

**Dépréciations - RAS**

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2021	Dotations	Apports	Reclassement	Reprises	31/12/2022
Dépréciations immobilisations incorporelles						
Dépréciations immobilisations corporelles						
Dépréciations immobilisations financières						
Autres dépréciations						
<b>Dépréciations</b>						

Comptes annuels 2022  
Notes annexes aux états financiers de la société Safran Power Units

**Tableau des filiales et participations - RAS**

	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote part du capital détenu (en %)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non encore remboursés	Cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires de l'exercice (*)	Résultat de l'exercice (*)	Dividendes encaissés sur l'exercice (*)
				Brut	Net					
<i>(en milliers d'euros)</i>										
<b>Filiales (plus de 50 % du capital détenu)</b>										
Dénomination - siège social										
<b>Participation (10 % à 50 % du capital détenu)</b>										

(\*) Préciser les exercices concernés (cas des filiales où les informations de l'année en cours ne sont pas disponibles)

Comptes annuels 2022  
Notes annexes aux états financiers de la société Safran Power Units

### 3.2. Stocks et en-cours

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2021			31/12/2022		
	Brut	Dépréciations	Net	Brut	Dépréciations	Net
Matières premières et approvisionnements	7 003	2 954	4 049	7 252	4 052	3 200
Produits finis	18 291	1 591	16 700	21 818	1 591	20 227
En-cours de production	14 395		14 395	19 472		19 472
Marchandises						
<b>Total</b>	<b>39 689</b>	<b>4 545</b>	<b>35 144</b>	<b>48 542</b>	<b>5 644</b>	<b>42 899</b>

### 3.3. Créances

Au 31 décembre 2022, les créances se répartissent comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Brut au 31.12.2022	< 1 an	> 1 an à 5 ans	+ 5 ans
Avances et acomptes versés sur commandes en cours	254	254		
Créances clients et comptes rattachés	66 620	66 620		
Créances fiscales et sociales	-	0		
Autres créances d'exploitation	6 378	6 378		
<b>Créances d'exploitation</b>	<b>72 998</b>	<b>72 998</b>	-	-
Créances diverses	4 081	4 081		
Charges constatées d'avance	95	95		
Ecart de conversion actif	-			
<b>Autres créances</b>	<b>4 176</b>	<b>4 176</b>	-	-
Dépréciations				
<b>Total</b>	<b>77 428</b>	<b>77 428</b>	-	-

### 3.4. Valeurs mobilières de placement et disponibilités

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2021	31.12.2022
Valeurs mobilières de placement	0	0
Disponibilités	0	0
<b>Valeur mobilières de placement et disponibilités</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Comptes annuels 2022  
Notes annexes aux états financiers de la société Safran Power Units

**3.5. Charges constatées d'avances**

Les charges constatées d'avance au 31 décembre 2022 sont de 95,1 k€.

**3.6. Ecarts de conversion actif et primes de remboursement des emprunts**

RAS

**3.7. Capitaux propres**

Catégorie de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	A la clôture de l'exercice	Créés pendant l'exercice	Remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	21 120			160
Actions de préférence				

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2021	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution	31/12/2022
Capital social	3 379				3 379
Autres éléments de capitaux propres					
Primes d'émission de fusion, d'apport	7 942				7 942
Ecarts de réévaluation					
Réserve légale	338				338
Réserves indisponibles					
Réserve statutaire et contractuelle	4 835				4 835
Réserves réglementées					
Autres réserves					
Report à nouveau	81			- 20	62
Acompte sur dividendes					
Subventions d'investissements					
Provisions réglementées	11 216		1 751	- 1 267	11 700
Résultat de l'exercice	10 646	- 10 646	10 266		10 266
<b>Total</b>	<b>38 437</b>	<b>- 10 646</b>	<b>12 017</b>	<b>- 1 287</b>	<b>38 521</b>

Comptes annuels 2022  
Notes annexes aux états financiers de la société Safran Power Units

**3.8. Provisions réglementées et provisions pour risques et charges**

(en milliers d'euros)	31/12/2021	Dotations	Reprises		31/12/2022
			sans objet	avec utilisation	
Amortissements dérogatoires	11 216	1 751		1 267	11 700
Autres provisions réglementées	0				0
<b>Total provisions réglementées</b>	<b>11 216</b>	<b>1 751</b>	<b>0</b>	<b>1 267</b>	<b>11 700</b>
Engagements de retraites	5 033	740		491	5 283
Médailles du travail	715	61		166	610
Garanties Clients	3 436	5		398	3 043
Pénalités Clients	1 914	1 705		165	3 454
Contrats MCO	0				0
Gros travaux	0				0
ATA	0				0
Litiges	0				0
Autres	195	145		47	293
<b>Total provisions pour risques et charges</b>	<b>11 293</b>	<b>2 656</b>	<b>0</b>	<b>1 267</b>	<b>12 682</b>
Résultat d'exploitation		2 572		1 267	
Résultat financier		84			
Résultat exceptionnel		1 751		1 267	
<b>Total</b>		<b>4 407</b>	<b>0</b>	<b>2 534</b>	

**Engagements de retraite et assimilés**

	31.12.2021	31.12.2022
Taux d'actualisation	1,00%	3,70%
Taux d'inflation	1,75%	2,00%
Taux de rendement des actifs	1,00%	3,70%
Taux d'augmentation des salaires	Table par âge	Table par âge
Age probable de départ personnel cadre	64	64
Age probable de départ personnel non cadre	62	62
Table de mortalité utilisée	INSEE 2013-2015 / TGHF05	TGH/F 05

Comptes annuels 2022  
Notes annexes aux états financiers de la société Safran Power Units

**Indemnités de départ à la retraite**

Sont inclus dans cette rubrique, les engagements au titre des indemnités de fin de carrière légales et des majorations de ces indemnités prévues dans la Convention Collective de la Métallurgie.

**3.9. Dettes financières, dettes d'exploitation et dettes diverses**

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>Bruts au 31.12.2022</b>	A 1 an au plus	Entre 1 et 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunt obligataire				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4	4		
Billets non garantis de 1er rang émis en USD				
Emprunts et dettes financières divers	19 720	2 480	6 240	11 000
Dépôts et cautionnements reçus				
Autres emprunts et dettes assimilés				
Dettes rattachées à des participations				
<u>Intérêts courus</u>				
<b>Dettes financières</b>	<b>19 723</b>	<b>2 484</b>	<b>6 240</b>	<b>11 000</b>
Avances et acomptes reçus sur des encours	30 622	20 700	9 922	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 453	20 453		
Dettes fiscales et sociales	16 209	16 209		
Autres dettes d'exploitation	5 977	5 977		
<b>Dette d'exploitation</b>	<b>73 262</b>	<b>63 340</b>	<b>9 922</b>	<b>0</b>
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	764	764		
Dettes diverses				
<b>Dettes financières, d'exploitations et diverses</b>	<b>93 749</b>	<b>66 588</b>	<b>16 162</b>	<b>11 000</b>
Produits constatés d'avance	5 884	5 884		
<b>Total</b>	<b>99 633</b>	<b>72 472</b>	<b>16 162</b>	<b>11 000</b>

« Estimation décaissements futurs »

**3.10. Produits constatés d'avance**

Les produits constatés d'avance au 31 décembre 2022 sont de 5 884 k€.

**3.11. Ecarts de conversion**

Il y a un écart de conversion actif de 764 K€ au 31 décembre 2022.

Comptes annuels 2022  
Notes annexes aux états financiers de la société Safran Power Units

#### 4. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

##### 4.1. Chiffre d'affaires

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2021	31.12.2022
Première monte, produits et prestations associés	45 133	38 726
Vente d'équipements de défense et sécurité	41 442	37 595
Services	27 534	34 927
Ventes d'études	8 886	13 428
Autres	2 460	4 908
<b>Total</b>	<b>125 455</b>	<b>129 584</b>

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2021	31.12.2022
France	50 479	52 248
Export	74 976	77 336
<b>Total</b>	<b>125 455</b>	<b>129 584</b>

##### 4.2. Transfert de charges

Les transferts de charges de l'exercice sont de 847 k€ en 2022.

Il s'agit principalement de refacturations de frais informatiques, de frais de personnels suite à mutation, d'avantages en nature et d'honoraires.

##### 4.3. Résultat financier

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2021	31.12.2022
Dividendes reçus et autres produits de participation	0	34
Intérêts et produits assimilés	4	39
Dépréciations des titres de participation		
Autres reprises de provisions financières		
Différences positives de change	0	0
<b>Produits financiers</b>	<b>4</b>	<b>73</b>
Dépréciations des titres de participation		
Autres dotations aux provisions financières	45	84
Intérêts et charges assimilés	409	395
Différences négatives de change	0	0
<b>Charges financières</b>	<b>454</b>	<b>479</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>(450)</b>	<b>(406)</b>

Comptes annuels 2022  
Notes annexes aux états financiers de la société Safran Power Units

#### **4.4. Résultat exceptionnel**

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2021	31.12.2022
Variation des provisions réglementées	(92)	(484)
Produits sur opérations de gestion	50	468
Produits sur opérations en capital	0	0
Charges sur opérations de gestion		
Charges sur opérations en capital	0	0
Autres	0	0
<b>Produits exceptionnels</b>	<b>(42)</b>	<b>(15)</b>

#### **4.5. Impôt sur les bénéfices**

<i>(en milliers d'euros)</i>	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net
Courant	12 971		
Exceptionnel	(15)	(1 315)	
Crédit d'impôts, avoirs fiscaux, participation	(1 375)		
<b>Total</b>	<b>11 581</b>	<b>(1 315)</b>	<b>10 266</b>

## **5. AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION**

### **5.1. Engagements hors bilan et passifs éventuels**

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2021 Total	31/12/2022 Total
Garanties de restitutions d'acompte	4 698	5 124
Garanties de bonne fin / exécution		
Garanties de dispenses de garanties		
les engagements en matière d'achat d'énergie	500	1 600
Autres engagements donnés	400	400
<b>Total engagements donnés</b>	<b>5 598</b>	<b>7 124</b>
Garantie de restitutions d'acompte		-
Garanties de bonne fin / exécution		
Garanties de dispenses de garanties		
Autres engagements reçus (1)	34 506	36 305
<b>Total engagements reçus</b>	<b>34 506</b>	<b>36 305</b>

Comptes annuels 2022  
Notes annexes aux états financiers de la société Safran Power Units

### 5.2. Entreprises liées

SAFRAN POWER UNITS SAS est Filiale à 100% de SAFRAN HELICOPTER ENGINES SAS

<i>(en milliers d'euros)</i>	Entreprises liées	Participations
<b>Actif immobilisé</b>		
Participations		
<b>Actif circulant</b>		
Créances clients et comptes rattachés	18 973	
Compte Courant SAFRAN SA	2 689	
Compte Courant d'Intégration Fiscale	1 392	
<b>Dettes</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 039	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
<b>Postes du compte de résultat</b>		
Charges financières		
Produits financiers		

### 5.3. Effectif moyen

	31/12/2021	31.12.2022
Ingénieurs et cadres	256	288
Techniciens, Administratifs et Agents de maîtrise	127	122
Ouvriers	89	95
<b>Effectif salarié</b>	<b>472</b>	<b>505</b>
Personnel mis à disposition (intérimaires)	24	43
<b>Effectif total</b>	<b>496</b>	<b>548</b>

### 5.4. Intégration Fiscale

La Société a opté pour le régime d'intégration fiscale des Groupes défini par les articles 223A à 223Q du Code Général des Impôts mis en place par Safran SA, société immatriculée en France à Paris sous le RCS 562 082 909 depuis le 1er janvier 2005.

La convention d'intégration fiscale conclue entre la Société et la société Safran prévoit que la Société comptabilise la charge d'impôt comme en l'absence d'intégration fiscale et que la société Safran enregistre le solde de l'impôt dû au titre du résultat fiscal d'ensemble

**5.5. Honoraires des commissaires aux comptes**

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat n'est pas fourni dans la mesure où le document de référence annuel du Groupe Safran mentionne cette information.